

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY

En CADEAU
avec ce numéro
de DIALOGUE
UNE VUE AÉRIENNE
DE CAUDRY

2010

*Le Maire et l'ensemble
du Conseil Municipal
vous présentent leurs vœux
les meilleurs.*

*Que cette nouvelle année accompagne
vos vœux les plus chers et vous apporte
santé, bonheur, succès et prospérité.*

3 rendez-vous
incontournables :

Salon de l'Évasion

les 20 et 21 février

Salon du Mariage

les 27 et 28 février

Salon des Fleurs

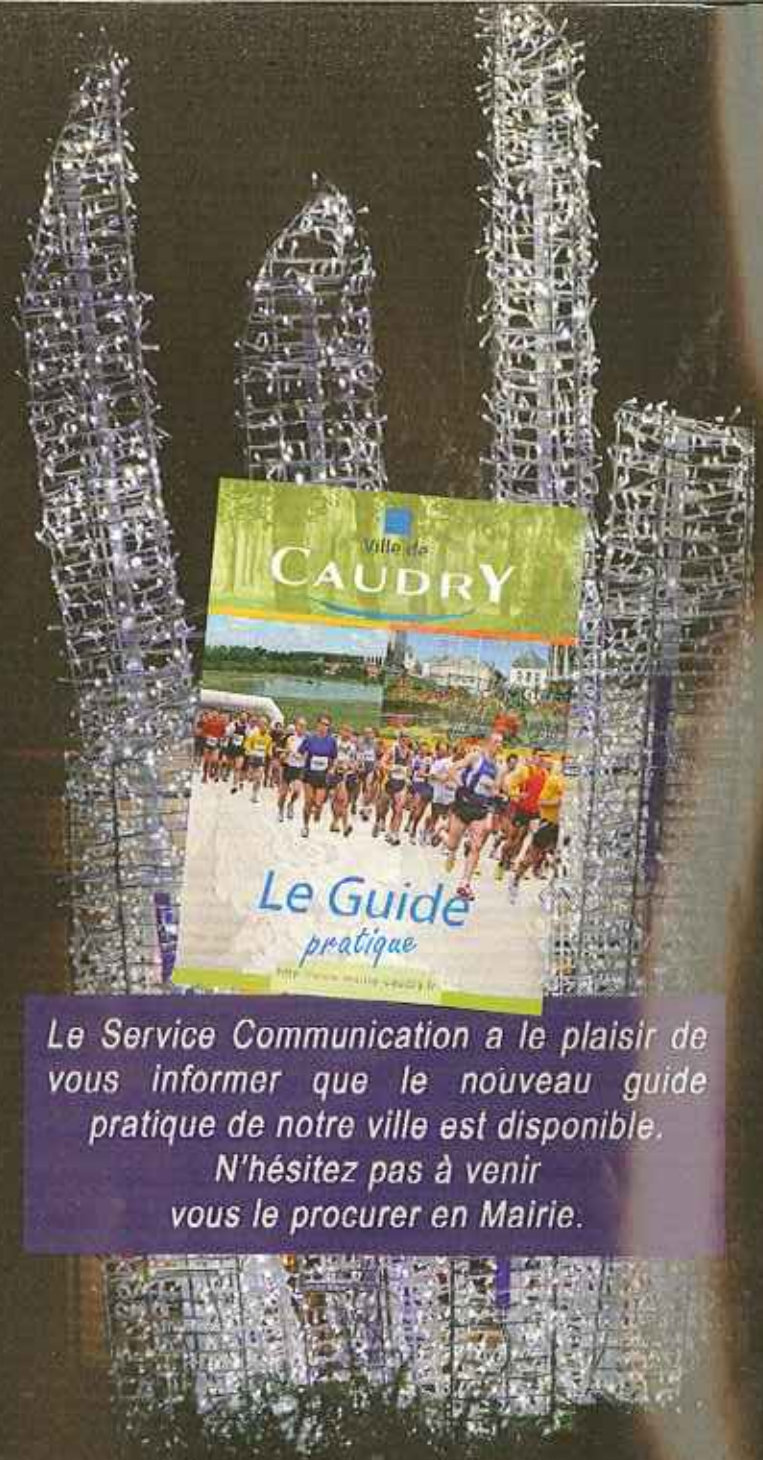
et des Saveurs

les 13 et 14 mars

Sommaire

- Édito..... Page 1
- Vie Locale..... Pages 2 à 4
- À l'Honneur..... Page 5
- Vie Locale..... Pages 6 et 7
- Expression libre..... Pages 8 et 9
- Vie Locale..... Pages 10 et 11
- Jumelage..... Page 12
- Vie Municipale..... Pages 13 à 15
- En bref..... Pages 16 à 19
- Vie Locale..... Page 20
- La Plume Verte..... Pages 21 à 24
- Petite Enfance..... Page 25
- Enfance et Famille..... Pages 26 et 27
- Vie Associative..... Page 28
- Vie Historique..... Pages 29 à 31
- Pêle-Mêle..... Pages 32 et 33
- Vie Économique..... Page 34
- Vie Associative..... Page 35
- Vie Sportive..... Pages 36 et 37
- Divertissements..... Pages 38 à 41
- Vie Culturelle..... Page 42
- Agenda..... Pages 43 et 44
- État-Civil..... Page 45

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
 Directeur de la publication Guy BRICOUT
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, I. HOËZ.
 Photos : Y. LORRIAUX,
 SERVICE COMMUNICATION et Gérard RENQUET
 Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
 Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010



Le Service Communication a le plaisir de vous informer que le nouveau guide pratique de notre ville est disponible. N'hésitez pas à venir vous le procurer en Mairie.



Édito

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'année 2009 a été marquée par la crise économique qui a durement touché le secteur de la dentelle. Par contre les nouvelles sont plutôt bonnes pour 2010 avec des implantations industrielles nouvelles dans le Cambrésis (plate forme logistique de Lidl et Fleury Michon à Cambrai, Coved - STC 59 et ACET à Caudry, Guilford à Troisvilles) et une amélioration de la situation pour les autres.

Notre territoire est désormais classé en zone de restructuration défense (assimilé à la zone franche) à compter du 01/01/2010 ce qui devrait inciter à s'installer chez nous.

Les nouvelles sont bonnes aussi quant à la progression démographique de Caudry qui dépasse pour la seconde fois de son histoire les 14 000 habitants (14 026 au 01/01/2007). Elles sont bonnes aussi pour notre communauté qui avec l'arrivée de la Communauté du Catésis, de St Benin, de St Vaast et de Fontaine au Pire va atteindre 55 103 habitants et 36 communes.

Le grand dossier 2010 à Caudry sera le dossier ANRU dont la convention sera enfin signée le 05/02/10 et qui concernera dès 2010 l'école Janssoone et la restructuration du quartier Maupassant. Mais il y aura aussi de nombreuses opérations nouvelles, dont les plus importantes sont le démarrage du Centre de Formation d'Apprentis, du Centre Multiculturel rue Jacquard, de la piscine intercommunale et la terminaison de la maison de retraite privée, rue Ambroise Paré, de même que la zone commerciale, sans oublier les parkings du centre ville, l'illumination de la basilique, la signalisation directionnelle.

Beaucoup d'autres projets sur lesquels je reviendrai démarreront également en 2010.

Comme je l'ai dit dans le bulletin précédent Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville centre accueillante et attractive où les grues sont omniprésentes.

Pour vous confirmer tout cela vous recevrez avec ce bulletin une carte aérienne révélant les changements, de même qu'un disque bleu offert par l'UCAC, grâce à l'aide du FISAC. Rappelons que la zone bleue dont vous verrez les contours dans ce bulletin, zone fortement demandée par les commerçants, sera activée le 01/03/2010.

Avec ce cadeau le Conseil Municipal et moi-même vous présentons à vous et à votre famille, nos vœux de santé et de bonheur.

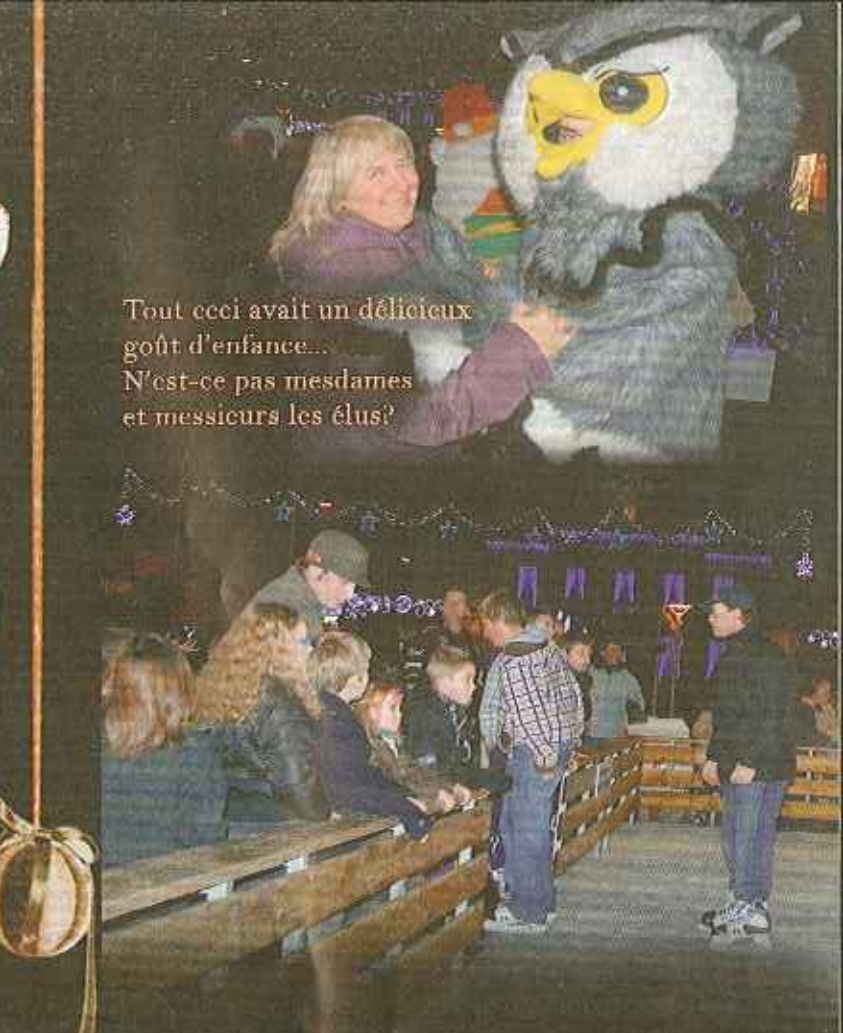
Meilleurs Sentiments



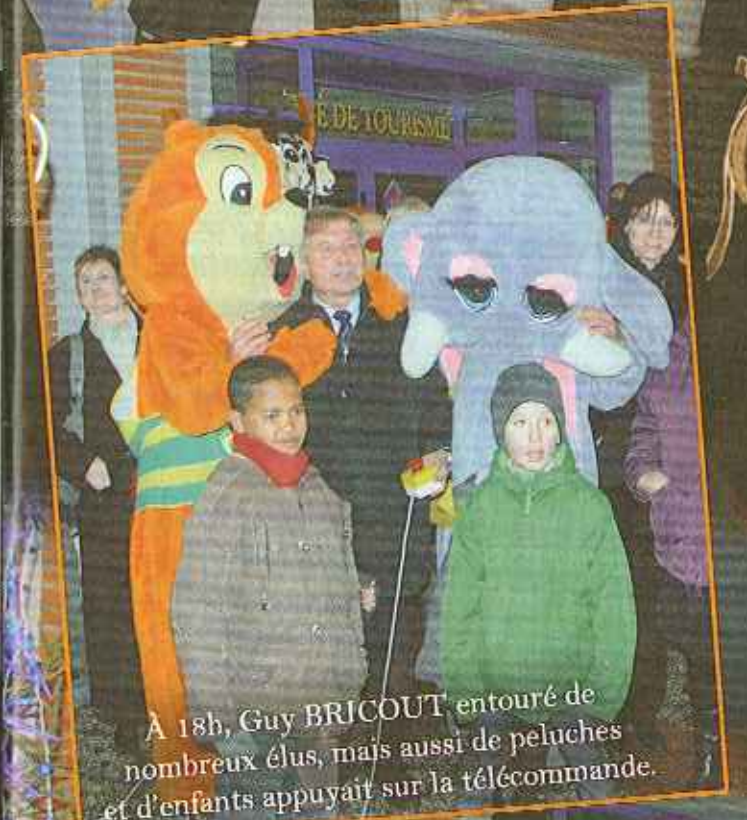
Guy BRICOUT

Maire de Caudry
 Conseiller Général du Nord

Vie Locale



Tout ceci avait un délicieux goût d'enfance...
N'est-ce pas mesdames et messieurs les élus?



À 18h, Guy BRICOUT entouré de nombreux élus, mais aussi de peluches et d'enfants appuyait sur la télécommande.

Le 6 décembre dernier, en présence de Saint Nicolas, la cité de la dentelle a revêtu son plus beau costume de lumière, les illuminations de Noël étant lancées officiellement. La Place des Mantilles, noire de monde était le lieu de ralliement des peluches géantes ... Les spectateurs petits et grands ne savaient plus ou donner de la tête... Les enfants émerveillés ont fait le plein de bisous et de bonbons..., les plus âgés ont profité de la patinoire....



SALON DE L'ÉVASION les 20 & 21/02/09

Salle des Fêtes (Pôle culturel) - Pont des Arts et Centre Ville de Caudry
 Samedi 20 Février 2010 : 10 h-18 h (non stop) Dimanche 21 Février 2010 : 09 h-18 h (non stop)
Entrée gratuite pour tous

Contact : Paul DELVA, 3 route de Clary - 59225 MONTIGNY EN CIS
 Tél : 03 27 75 92 32 (le matin avant 10h et le soir après 19h)

Pour son 3^{ème} Salon, après celui des Collectionneurs en 2008 et celui des Loisirs Créatifs en 2009, la Ville de Caudry, fière de son succès, va exploiter le thème de l'ÉVASION : l'anticrise 2010, en offrant au public une large palette de stands et d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur le périmètre de la Place des Mantilles.

Présence de nombreuses associations, exposants collectionneurs, créateurs d'art, hobbies etc., quelques commerçants prioritairement parmi les derniers arrivés à Caudry, Les Géants de Caudry, club VTT etc...

Expo quads-caravanes/camping-car, voiture (sans permis)...

Mini feu d'artifice le soir, caravane publicitaire en projet... Animation musicale le dimanche



2010 : Une grande année pour le LIONS Club de Le Cateau-Caudry.

L'inauguration de l'édition 2009 du Salon Fleurs et Saveurs

Le Club Service fêtera en effet ses 40 ans d'existence, quarante années qu'il porte allègrement avec l'intronisation de 4 nouveaux membres cette année. Grande année aussi puisque pour la 10^{ème} année consécutive, les membres du Lions Club présidé par Didier DE GRAEF vous invitent à leur

Salon des Fleurs et des Saveurs les 13 et 14 mars 2010

à la salle polyvalente de la Base de Loisirs du Val du Riot.

Vous y trouverez comme d'habitude un large choix de vins, bières, champagnes, fromages et autres charcuteries...

NOUVEAU cette année, vous découvrirez des fleurs et plantes, des arbustes, du matériel de jardinage et de pêche, bref un avant-goût de printemps !

Pas de problème pour vous restaurer sur place avec un service de plats chauds et un bar à huîtres!

Les recettes du salon (exposants, visiteurs et sponsors) sont intégralement versées aux actions du Lions Club. Elles permettent de mener à bien des actions internationales, nationales et locales (enfants défavorisés à la mer, aide aux sinistrés d'Hautmont, balisage des chemins de Compostelle, etc...)

UNIQUE cette année, lors de l'inauguration, le président du club aura la joie et la fierté de remettre un chien guide d'aveugle à un non-voyant.

Le Lions club remercie M. Guy BRICOUT, maire de Caudry, M. Bernard VERMEIL, Adjoint aux Fêtes, les services techniques et le service communication pour leur aide ô combien précieuse.

Venez nombreux vous faire plaisir en aidant les autres !



De jeunes cyclistes méritants

À la mi-décembre, trois jeunes cyclistes ont été reçus en mairie où ils ont été félicités pour leur palmarès. C'est sous le regard bienveillant de Jean-Marie LEBLANC (ex président du Tour de France - Photo 1), de nombreuses personnalités du monde du cyclisme, de nombreux élus autour du maire Guy BRICOUT et de personnalités locales que Florian SENECHAL, Félix POUILLY et Florian VAN ESLANDER ont été mis à l'honneur.

Florian SÉNÉCHAL a 16 ans. Ce jeune Caudrésien poursuit actuellement des études en électrotechnique, énergie, équipements communicants en nouvelles énergies et électricité au lycée Jacquard de Caudry. C'est à l'âge de 9 ans qu'il découvre les plaisirs de la «Petite Reine» en accompagnant régulièrement son père en balade. Un ami de la famille, impressionné par les capacités de Florian, encourage ses parents à l'inscrire dans un club... Il débute alors sa jeune carrière au Club d'Inchy-Beaumont-Troisvilles. Il participe quelque temps plus tard à la course à Neuville en Ferrin dont il sort vainqueur. Il passe Minime en 2007 et gagne 22 courses. Puis il se hisse sur la première marche du podium à l'occasion du Championnat Régional. Florian intègre alors le Club de Caudry. Il enchaîne victoires sur victoires et décroche même la 3^{ème} place en Allemagne. Entre temps il a intégré le Club de Wasquehal qui s'occupe des Juniors de haut niveau. Il remporte alors le titre de Champion de France Cadets. En parallèle Florian retient l'attention d'une grande marque allemande qui accepte de le sponsoriser. C'est elle qui avait été par le passé le sponsor d'Eric Zabel. Un signe du destin?

Félix POUILLY a 15 ans et est élève en seconde. Il a commencé le vélo à 10 ans au VC Roubaix, puis au club de Caudry (depuis 2 ans). Depuis ses débuts, il a remporté une trentaine de courses, entre autres : Champion du Nord Benjamin et Minime, Champion Régional sur piste Minime, Champion Régional sur route Cadet, 2 fois Vice-Champion Régional de cyclo-cross. Félix est passionné de vélo dès son plus jeune âge en accompagnant son père et son grand-père sur les routes du Paris-Roubaix, dont les pavés n'ont plus le moindre secret pour lui. Véritable spécialiste, Félix est incollable sur l'histoire contemporaine du cyclisme. Félix nous dit avoir beaucoup appris au contact de Florian Sénéchal qu'il aimerait rejoindre à Wasquehal quand il sera lui-même junior et qu'il considère comme «son grand frère dans le vélo». Un profond respect et une belle amitié existe entre les deux jeunes hommes.

Florian VAN ESLANDER a 15 ans. Il poursuit sa scolarité au Collège Saint Michel de Solesmes où il est actuellement en classe de troisième. Il a commencé le vélo à l'âge de 7 ans en catégorie Poussin au Club d'Inchy-Beaumont-Troisvilles. Il a obtenu une centaine de victoires depuis ses débuts dont deux titres de Champion Régional, 2 titres de Champion du Nord et les 3 et 8^{ème} places sur le mini Paris-Roubaix. Florian est au Club de Caudry depuis 2 saisons. En Minimes, cette année il a obtenu 14 victoires sur 19 courses (dont 12 d'affilée). Sélectionné pour le Trophée de France à Montbéliard il a été 6^{ème} en vitesse et 19^{ème} sur route.



Florian SÉNÉCHAL



Bernard POULAIN, Conseiller Municipal Félix POUILLY et son père, l'Adjointe et Manager de Ville Agnès BÉRANGER et l'Adjointe à la Culture Elisabeth TOURNAY



Florian Van Eslander en compagnie de ses parents et de l'Adjointe à la Jeunesse Sandrine TRIOUX



Info de la DDASS

Dans le cadre de sa dernière campagne de prélèvements et d'analyses de l'eau produite et distribuée, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du Nord a relevé une non-conformité sur le paramètre de pesticides (déséthylatrazine) du site de production d'eau potable alimentant la ville de Caudry.

« Cette eau ne respecte pas les limites de qualité définies par l'arrêté du 11 janvier 2007. La présence de DESETHYLATRAZINE (0,11 µg/l) (pesticide) d'une teneur supérieure à la valeur réglementaire (0,1 µg/l) a été mise en évidence. Les dépassements enregistrés n'empêchent pas la consommation de l'eau. »

En effet, les normes fixées pour les pesticides par le Code de la Santé Publique prennent en compte une marge supplémentaire par rapport au seuil sanitaire réel, fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ainsi pour une teneur de ce pesticide (déséthylatrazine) compris entre 0,1 et 0,4 µg/l (20% du seuil sanitaire fixé par l'OMS, aucune restriction n'est nécessaire.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Veolia Eau Direct (0 810 108 801. N° Azur. Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)».

Thierry HUVELIN Directeur d'Agence
Veolia Eau - Agence du Cambrésis

PASSEPORT MODE D'EMPLOI

Depuis le 12 mai 2009, les modalités de dépôt des demandes de passeport sont modifiées. Les usagers ne déposent plus leur demande de passeport dans la mairie de leur lieu de résidence mais dans l'un des 2 400 sites en France Métropolitaine, Dom-Tom et Consuls à l'étranger.

Ce nouveau système repose sur un processus entièrement dématérialisé et sécurisé de l'ensemble de la chaîne : mairie - préfecture - imprimerie nationale qui outre la garantie de sécurité, raccourcit le délai moyen de délivrance de titre.

Dans l'arrondissement de Cambrai, 3 communes sont équipées de ce dispositif de recueil : Cambrai, Le Cateau-Cambrésis et Caudry.

Plusieurs critères avaient été établis pour ce choix tels le bassin géographique couvert par la commune, la localisation, les facilités d'accès, les statistiques sur les demandes de titre, la disponibilité des locaux et la volonté locale de participer à ce dispositif.

À ce jour et depuis le 12 mai dernier, les agents du service Passeport de la Mairie de Caudry ont délivré 238 passeports biométriques (75 caudrésiens et 163 extérieurs).

Le chiffre de la population totale de la commune de Caudry nous a été récemment communiqué par les services de l'INSEE et s'élève à 14 026 habitants. (Chiffre au 1^{er} janvier 2007).

Depuis 2004, le recensement de la population est réalisé chaque année et porte sur 8% de la population.

Du 20 janvier au 27 février 2010, 3 agents seront chargés de cette mission, il s'agit de :

- Stéphanie VANLIERDE
- Jean-Luc CAYTAN
- Céline DELVALLÉE.

Chaque famille concernée recevra dans un premier temps un avis de passage. Dans un deuxième temps l'agent recenseur se présentera pour procéder aux opérations de recensement.

Merci de leur réserver le meilleur accueil et leur accorder quelques minutes afin de compléter le questionnaire.



En 2009, seul un logement n'a pu être recensé, cela démontre une collaboration efficace entre les services de la ville, de l'INSEE et de la population.

Service des Affaires Générales

Vidéo surveillance

Caudry poursuit sa politique de sécurité en installant 28 caméras de vidéo-protection supplémentaires, technologies de pointe dont les images sont relayées instantanément au poste de Police Municipale. Placées à différents endroits stratégiques de la ville (sur la place en remplacement des plus anciennes, aux abords de la Basilique, du Val du Riot, du pôle d'échanges et des cimetières...)

Elles ont pour objectif de lutter contre les actes d'incivilités dont ces lieux font souvent l'objet. Il est nécessaire de préciser que seuls le premier magistrat et les agents de la Police Municipale sous son autorité, sont habilités à visionner les images et à les porter à la connaissance de la Gendarmerie si et seulement si des éléments probants sont utiles à l'enquête. Sachant que les parties privatives des habitations sont automatiquement cryptées, le principe des libertés individuelles est totalement respecté. Les images peuvent être enregistrées et sont souvent jugées recevables par les tribunaux en cas de poursuites. En effet, elles permettent dans certains cas de confondre les auteurs des délits. De ce fait, elles peuvent ainsi jouer un rôle dissuasif.



De nouveaux professeurs à l'école de musique

Bienvenue à :

*Jean-Jacques TOFFLIN : professeur de percussions. Licencié en musicologie et médaille d'or de solfège et de percussions.

*Vincent PETIT : Professeur de trompette. Médaille d'or de musique de chambre et de trompette.

Nous avons pu les apprécier, déjà tous les deux lors des derniers défilés ainsi qu'à l'occasion du concert d'automne et espérons qu'ils se plairont au sein de notre école de musique. Prenez d'ores et déjà note de la prochaine manifestation :

Grand concert avec la participation des harmonies de Caudry et de Epehy, Dimanche 14 Mars 2010 à 16H au Théâtre.



Inauguration du Foyer d'accueil médicalisé

Ce samedi 28 Novembre a eu lieu à 11 heures l'inauguration du foyer d'accueil médicalisé. Daniel Sartelet, président de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) du Nord était présent et se félicitait de l'aboutissement de « ce très bel outil ».

En effet ce foyer répond aux besoins du vieillissement des personnes en situation de handicap mental et de l'accompagnement des personnes adultes autistes. C'est pourquoi les locaux comprennent 32 places adaptées aux personnes en situation de handicap mental confrontées à un vieillissement précoce et proposent un lieu d'hébergement permanent à 16 jeunes adultes autistes ou présentant des troubles du développement.

En terme de création d'emploi, ce projet génère 60 postes équivalents temps plein.

Cette réalisation s'est faite grâce à l'engagement de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que des militants et des collaborateurs de l'APAJH du Nord. Elle est fondée sur le droit de la personne, de sa dignité et non sur une démarche misérabiliste de main tendue.

Cela vient combler l'oeuvre de l'APAJH pour l'insertion des personnes handicapées dans la société.

David DERBECQ



Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Toute l'équipe d'Ensemble pour Caudry se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé et de bonheur, ce qui passe bien sûr par un travail bien rémunéré et un logement décent.

Notre équipe forte d'environ 400 personnes que vous pouvez rejoindre sans problème est composée de femmes et d'hommes de tous horizons. Ils assurent le relais entre vous et nous les élus, font remonter les problèmes et les suggestions, participent à la vie associative. Beaucoup servent bénévolement au Foyer Intergénérationnel, beaucoup sont présidents ou responsables d'associations sportives ou culturelles.

Je les remercie du fond du cœur pour leur implication dans la vie locale et le soutien qu'ils nous apportent. Ce sont eux qui vous livrent plusieurs fois par an Dialogue et le cadeau de nouvel an.

Ce sont nos différences qui font notre richesse et lors de nos réunions on n'évoque que Caudry.

Le dernier réveillon de Saint Sylvestre organisé par notre association, présidée par Bernard POULAIN, a permis de dégager un léger bénéfice qui servira à donner un peu de bonheur à un établissement qui s'occupe de jeunes en difficulté.

Sinon, Caudry vous l'avez vu dans ces pages, se porte plutôt bien. Il s'embellit et a gagné sa 2^{ème} fleur au concours des villes fleuries. Il grandit en population (14 026 habitants) grâce à la construction de logements de qualité, il se pose comme la ville principale de la Communauté du Caudrésis et du Catésis, il se développe, au plan industriel et au plan commercial, mais chacun de vous l'a remarqué.

Tout ce que vous voyez se construire génère des emplois mais il faut encore travailler inlassablement à ce sujet car malheureusement trop de personnes sont encore en recherche.

Beaucoup de travaux ont été réalisés en 2009. Nous nous étions engagés pour bénéficier du remboursement anticipé du FCTVA, à investir 5,3 millions d'Euros - chiffre très important pour une commune de notre taille. Nous avons largement dépassé ce cap puisque nous approchons les 5,7 millions d'Euros. Et 2010 sera encore une année de grands chantiers !!! (Centre de formation d'apprentis, piscine intercommunale, centre multi-culturel, parkings, voiries, fleurissement, ANRU/terminaison de l'école Janssoone...).

Tout ceci sans que les taux d'impositions aient bondé depuis 5 ans et ce tout en diminuant l'endettement qui est inférieur à ce qu'il était en l'an 2000. Rappelons que, dans le même temps, le département a augmenté de 31,7 % la taxe d'habitation, de 39 % le foncier bâti et de 50 % la taxe professionnelle pendant que la région, quant à elle, augmentait de 22,73 % la taxe professionnelle et de 20,26 % la taxe sur le foncier bâti.

Soyez sûrs que nous gérons en bons pères de famille mais soucieux de laisser un héritage « non toxique ». Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées ; contrairement à beaucoup d'autres collectivités, nous préférons investir dans le durable plutôt que d'augmenter nos dépenses courantes. Nos finances sont saines et nous venons de toucher 2,3 millions d'Euros de la Communauté suite à un rappel de Taxe Professionnelle ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

Meilleurs vœux aux Caudrésiens, aux habitants de la nouvelle Communauté du Caudrésis Catésis et plus largement à ceux du Cambrésis.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez :

M. le Président d'Ensemble pour Caudry
11, rue Molière - 59540 CAUDRY

Très Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Les quatre élus du groupe minoritaire « Caudry pour tous, Caudry Autrement » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite de vos projets pour 2010.

Nous souhaitons que les difficultés économiques de 2009 cessent, que l'emploi reparte pour tous, et en particulier pour les jeunes si nombreux à ne pas trouver le travail qui leur permettrait d'envisager sereinement leur avenir d'adulte, et parfois même le stage, indispensable à leur formation. A notre modeste place, nous agissons au plan local, régional, national, pour que les choses changent et que la vie quotidienne de chacun soit meilleure.

À l'aube de 2010, comme beaucoup d'élus locaux certaines mesures gouvernementales nous inquiètent, en particulier la suppression de la Taxe Professionnelle, source de revenu importante pour les collectivités locales.

La taxe professionnelle, impôt légitime qui responsabilise les entreprises a été sommairement jugée « d'impôt imbécile ». Au lieu de la moderniser, notamment par la TAXATION DU CAPITAL FINANCIER, au lieu de s'assurer de la santé financière des comptes publics, elle est supprimée à la hussarde. Là aussi les citoyens seront les principales victimes ! Que l'on juge sur pièces : la taxe professionnelle représente 50% des ressources fiscales des communes. Les ménages contribuent pour les autres 50%. Avec la réforme, les recettes fiscales proviendront pour les 2/3 des ménages et pour 1/3 des entreprises. Casser les collectivités locales dans la foulée des grands services publics, supprimer leurs moyens c'est réformer dans le sens du déclin.

Les incertitudes que font peser cette réforme ajoutée à celle des collectivités sur les finances locales doivent inciter la commune à une gestion financière rigoureuse et mesurée. C'est pourquoi nous souhaitons que les dépenses de prestige soient remises à plus tard. Exemple: le projet de mise en lumière de l'église d'Audencourt et de la Basilique. L'ensemble revient à quelques 200 mille euros (soit l'équivalent de 16 années de salaire au SMIC). Dans une période où tant de nos concitoyens peinent à payer le nécessaire (logement, eau, EDI, nourriture, études des enfants...) cette dépense nous paraît bien superflue. Ces édifices ont attendu plus de cent ans cet habit de lumière, ils peuvent encore attendre !!! D'autant que la commune peut avoir à faire face à d'autres dépenses, elles, indispensables : Deux exemples parmi les plus importants.

- Participation à la réparation de la place.

Les illuminations de fin d'année ne cachent pas le triste état de la chaussée. Pendant que des experts essaient de définir les responsabilités, le revêtement continue de se dégrader; il ne se trouve plus 10m2 de surface sans enfoncements ou fissures. Les dégâts des eaux et les souterrains y sont pour une part importante. Mais la conception même de l'ouvrage pourtant récent, n'est pas étrangère à la situation. La juxtaposition des différents matériaux, leur poids, réagissent différemment aux intempéries et à la circulation. Sans oublier le manque de commodité des plots en alu.

- Participation financière à la rénovation du quartier Maupassant et du centre ville.

Ce projet colossal (38 millions d'€) subventionné en grande partie par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine pour lutter contre l'habitat insalubre et favoriser les économies d'énergie paraît nécessaire. Cependant nous restons très vigilants pour que sa mise en œuvre profite à tous les habitants concernés et soit menée en concertation, avec humanité et justice. Nous regrettons que les difficultés qui existent dans d'autres quartiers ne soient pas prises en compte. Nous ferons des propositions pour qu'elles le soient.

Nous souhaitons que ces dépenses utiles soient privilégiées.

Nous nous interrogeons également sur les conséquences du développement de la zone commerciale sur le commerce du centre ville, bien fragile malgré les aides qui lui sont apportées. Nous déplorons la fermeture du super marché Champion, préjudiciable tant pour ses salariés dont trois sur quatre ne sont pas repris dans le magasin « hard discount » qui va le remplacer, que pour sa clientèle de proximité.

À qui profite cette opération ?

Nous constatons enfin que la majorité municipale ne tient pas toujours compte de vos préoccupations de vie quotidiennes. Pour notre part, nous y sommes attentifs, et restons à votre écoute pour le cas échéant vous apporter notre aide mais aussi pour prévoir avec vous le Caudry de demain.

Très cordialement vôtre



Christiane
Murande-Podevin



Gérard
Bezin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

"Pour une gestion plus adroite"

Mes chers concitoyens,

Tout d'abord, j'aimerais au nom de la liste « Pour une gestion plus adroite » vous souhaiter une année 2010 pleine d'espoir et de réussite, qu'elle vous apporte santé, travail et amour.

Ensuite, je voudrais féliciter les services techniques, comme chaque année Caudry est magnifique sous ses couleurs Bleues qui la caractérisent.

Cependant, je regrette que le « partenariat » avec la ville de Cambrai n'existe plus. (J'entends par là l'échange de décorations de Noël) car comme vous le savez ces illuminations coûtent très cher. La période que nous traversons demande un effort de chacun et surtout des collectivités locales qui ont mauvaise réputation avec, tous les ans, un budget en augmentation constante.

De plus, je suis sûre qu'il existe secrètement une espèce de compétition entre les maires des villes alentours, à savoir laquelle sera la plus belle. J'avoue que Caudry s'en sort bien, mais il ne faudrait pas que cela prenne des proportions démesurées, surtout quand les mots crise, économie, rigueur sont sur toutes les lèvres et surtout sur celles des élus comme moi qui rêvons de voir un jour, les impôts et taxes de tout genre se stabiliser, voire diminuer.

Je ne ferai pas un bilan des activités de notre ville pour cette année 2009, ce n'est pas mon rôle mais plutôt celui de notre Maire, mais je souhaiterais par contre donner quelques pistes de dossiers qui j'espère aboutiront pendant 2010.

- Le dossier ANRU, qui va permettre de redonner un visage humain et moderne au quartier Maupassant. C'est un très beau projet. Cependant j'ai une inquiétude particulière pour tous les habitants de ce quartier qui y vivent depuis des années et qui vont devoir déménager pendant les travaux. J'aimerais qu'une attention particulière leur soit réservée pour leur trouver un logement qui corresponde à leur situation actuelle (personnes âgées, à mobilité réduite, familles nombreuses ou sans moyen de transport). Pour certains ce sera une épreuve difficile de quitter son quartier, son appartement où chacun avait ses habitudes, ses souvenirs.

- Le dossier sur les panneaux de signalisation. Je sais qu'il est en route depuis quelque temps et il me paraît plus que nécessaire. Il n'existe actuellement aucune signalisation indiquant les directions des grands axes et des villes principales en centre ville. Une personne ne connaissant pas le « coin » n'a pas la moindre idée par où passer s'il veut se diriger vers Cambrai, Le Cateau, Clary etc...

De même, grâce au dossier FISAC qui devrait permettre de redynamiser le commerce de centre ville, une signalétique indiquant dans chaque rue les commerces existants devrait permettre aux consommateurs de trouver facilement le commerce qu'il cherche.

- Dans ce même dossier, des subventions sont prévues pour favoriser la création d'un parking. Il en existe déjà un rue Gambetta à côté d'un fleuriste mais il est dans un état catastrophique. Mr le Maire souligne régulièrement que la rue Gambetta s'est bien développée, il ne manque plus qu'un beau parking refait à neuf, à proximité, pour faciliter un bon développement du commerce local.

Pour terminer, quelques mots sur la polémique concernant la distribution de Dialogue. J'ai personnellement accepté de distribuer ce journal quand on me le demandait parce que même si effectivement il met souvent en avant Mr le Maire, il m'est réservé une colonne où je peux m'exprimer librement. Dans certaines villes, le nombre de mots de cette colonne est proportionnel au nombre d'élus, ce qui me donnerait à peine quelques lignes pour communiquer avec vous. Ici à Caudry, il y a équité entre les trois listes, il faut le souligner et c'est pour cette raison que je participe à la distribution de ce journal lu aussi par mes électeurs.

Bien cordialement,

Mélanie ETHUIN,
Conseillère Régionale Nord-Pas-de-Calais
Conseillère Municipale pour la liste
« Pour une gestion plus adroite ».

Vie Locale

Mise en place et extension de la zone bleue et gestion du stationnement et des circulations piétonnes.

Dans le cadre des projets d'amélioration du cadre de vie, la ville de Caudry vient de requalifier la place Thiers (Photo 1) et d'aménager un parking aux abords de la maison paroissiale Sainte Maxellende (Parking Don Bosco Photo 1 et Plan 1).

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et intègre des aires de stationnement sur gazon.

Outre la création de stationnements nous avons souhaité accompagner les circulations douces et faire rentrer la nature dans le centre ville. L'hiver passé, la nature ayant eu le temps de s'installer et les plantes de s'enraciner, le site pourra être ouvert courant février pour répondre à vos besoins.

Dans la continuité des aménagements réalisés depuis 1995 pour améliorer la gestion du stationnement, et pour aller plus loin dans la requalification du centre ville, cet aménagement permettra de :

- désengorger les trottoirs aux abords de la basilique,
- favoriser la circulation piétonne en centre ville et sur les trottoirs.

En conséquence, le stationnement gênant, sur les trottoirs et autour de la basilique, ne pourra plus être toléré.

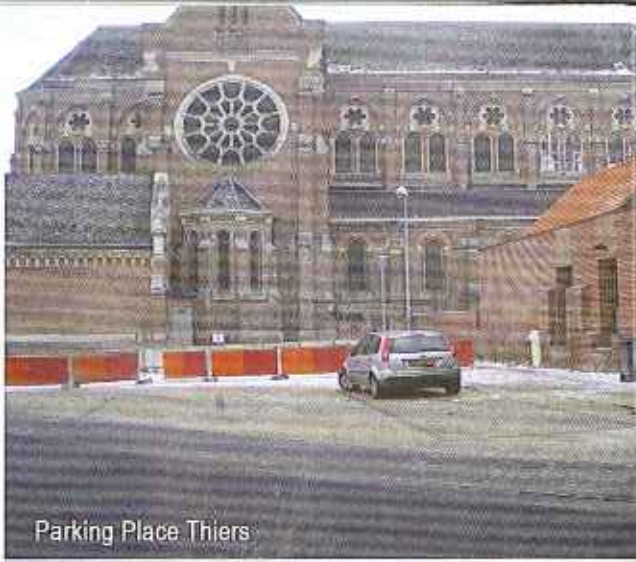
Parallèlement, dans le but de favoriser le fonctionnement des commerces du centre ville, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE REMETTRE EN PLACE LA ZONE BLEUE (PLAN 2).

ELLE SERA ACTIVÉE LE 1^{ER}/03/2010. Nous souhaitons que les employés et commerçants du centre ville jouent le jeu et respectent ces choix en stationnant sur les parkings périphériques

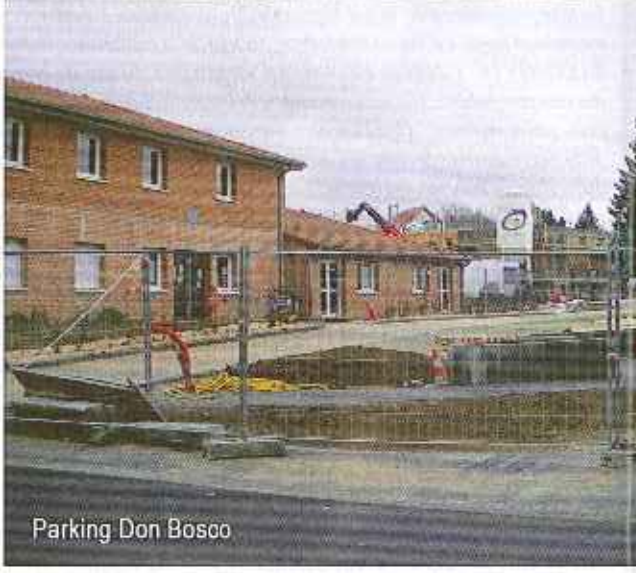
suffisamment nombreux pour répondre aux besoins (parkings : du funérarium, Aristide Briand, Place des Mantilles, Général Leclerc, stationnement rue Jacquard-ancien lycée, Jacquard, Marliot, Place Don Bosco/Thiers, Gambetta, Lebez, ANPE, d'Alençon et Ferrer (plan 2)

Nous rappelons, par ailleurs que la vidéo protection couvre une bonne partie des espaces publics du centre ville pour votre sécurité. La majorité de nos parkings est surveillée par la Police Municipale via un centre de supervision urbaine.

Services Techniques - Direction des Travaux



Parking Place Thiers



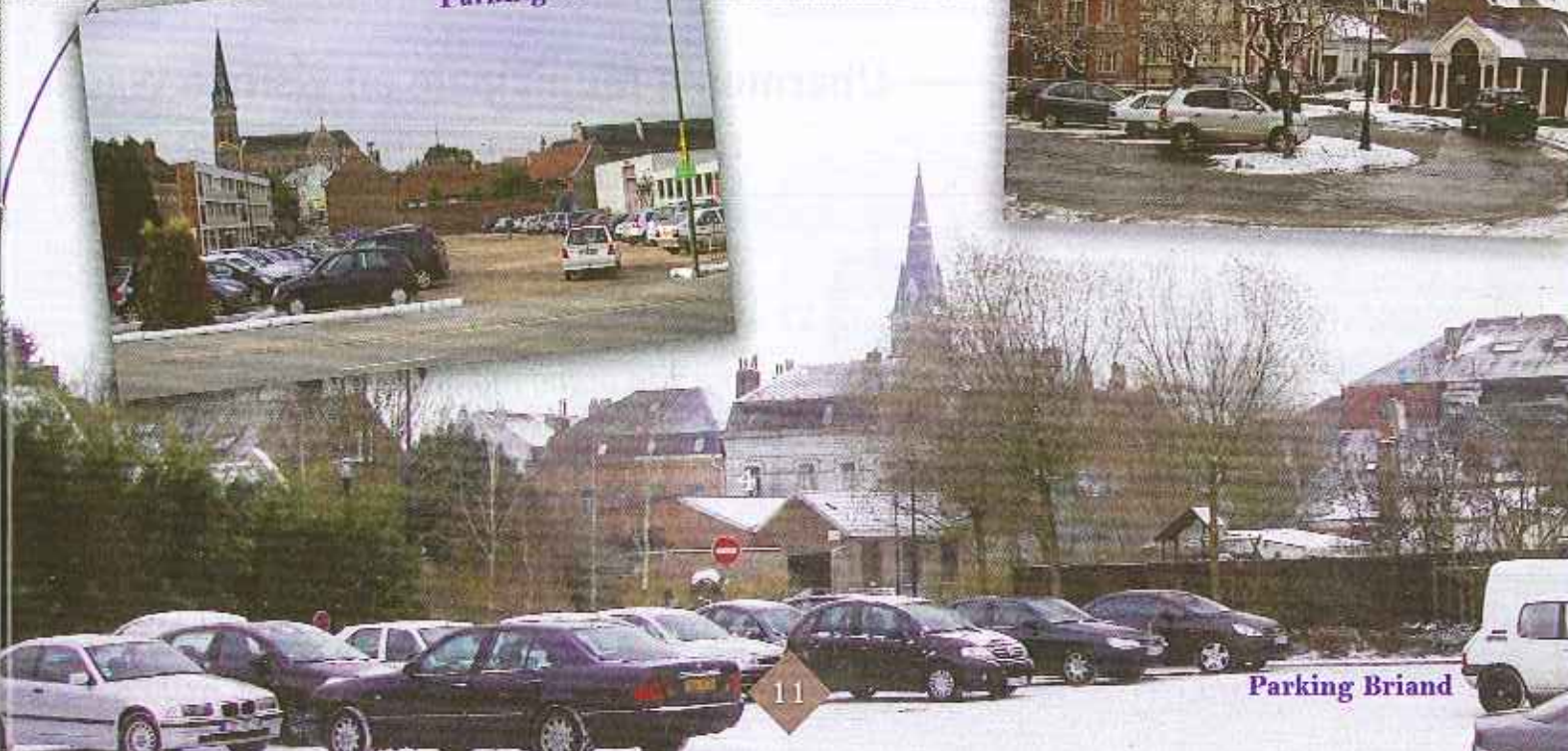
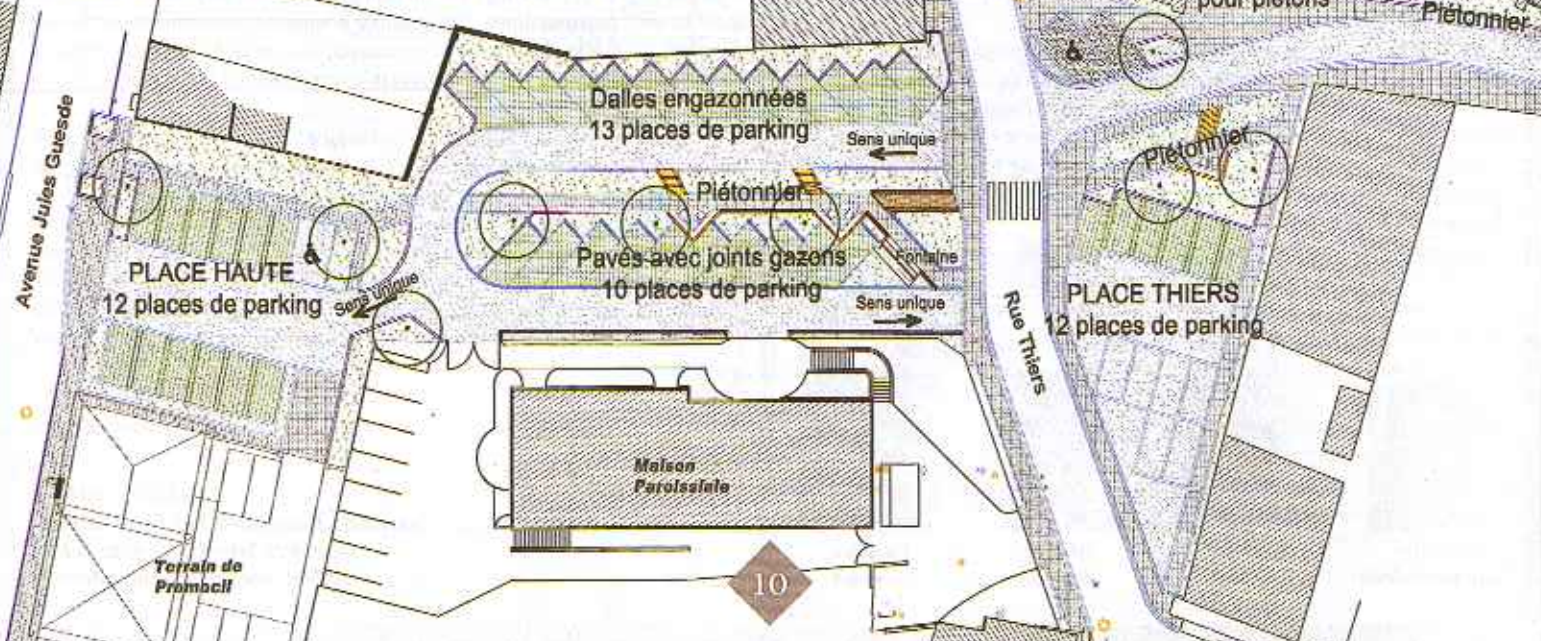
Parking Don Bosco



Légendes

- Places de Stationnements LIBRES
- Itinéraire de la ZONE BLEUE

Places Don-Bosco / Thiers - échelle 1/500



Parking Briand

Parking du Funérarium

Jumelage

Déplacement d'une délégation d'élus de Caudry à Wedel

M. Guy Bricout, maire de CAUDRY, accompagné de plusieurs adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux, s'est rendu les 19, 20 et 21 Juin derniers à WEDEL, ville allemande jumelée avec CAUDRY.

« Les maîtres mots de ce séjour ont été l'amitié, la fraternité et la convivialité. »

M. Le Maire, Guy BRICOUT, a, dès son arrivée, eu un entretien en tête à tête avec Mr Niels SCHMITS, « Burgermeister » de WEDEL, afin d'évoquer et de partager les réalisations territoriales, ainsi que les projets de chacune des communes tant économiques que sociaux.

Une partie du voyage a été également consacrée à la découverte de la ville de Wedel, mais a permis aussi grâce à l'architecte en charge du projet, de profiter de la visite guidée de la rénovation gigantesque et de la réhabilitation du patrimoine que sont les anciens docks du port de HAMBOURG.

Les soirées-concerts avec le Jazzband Orchestra et l'école d'accordéon de Wedel ont été de véritables moments de bonheur partagés dans la découverte de l'autre.

Date est prise en Juin 2010 pour accueillir une délégation de Wedel au cours de la fête de la musique et de notre carnaval.

D'ores et déjà un projet d'échange pour un groupe de jeunes scolaires est en cours de réalisation pour mai 2010.

Toutes les personnes de Caudry ou de la communauté de communes, intéressées par la consolidation nos relations d'amitié franco-allemandes dans le but de la construction européenne seront les bienvenues.

Contact : Anne-Sophie MERY-DUEZ
Conseillère Municipale Déléguée Tourisme Patrimoine et Communication
Permanence en Mairie le mardi matin.



L'harmonie Municipale en visite à Wedel

Le séjour de l'harmonie s'est déroulé les 23, 24 et 25 octobre dernier. Un accueil très chaleureux lui a été réservé.

Lors de ce voyage, les musiciens caudrésiens ont interprété leur répertoire et ont terminé par un concert commun avec leurs homologues allemands.

« Un grand moment musical avec un public ravi ; en témoignent leurs applaudissements. »

Sur le chemin du retour, les membres de l'harmonie ont bénéficié d'une visite commentée par un responsable de l'harmonie de Wedel parlant notre langue.

Au programme : Port de plaisance et ville de Hambourg, découverte en primeur de l'Airbus A380 avant son arrivé à Paris...

Ce déplacement a permis de resserrer les liens déjà existants et de fédérer de nouvelles amitiés.

Vie Municipale

ZOOM sur LE SERVICE INFORMATIQUE de la Mairie de Caudry

Le service informatique met à la disposition de tous les services dépendant de la Mairie : les matériels, les logiciels, et en règle générale tous les outils nécessaires au bon fonctionnement de ceux-ci, sans oublier la formation. Il reprendra en 2010 la gestion du parc photocopieurs et la téléphonie de l'ensemble de la Mairie et de ses services extérieurs.



Présentation du service:

Le service informatique a été créé par Angelo CIURLIA en mars 2003. Sa fonction principale est l'administration système & réseau. M. CIURLIA, responsable informatique est rejoint par Jean-Charles COMIEN en janvier 2006. Celui-ci s'occupe des études, installations et de la maintenance.

Enfin, l'équipe a été renforcée en septembre 2009 par Guillaume CAGNON en contrat actuellement et qui gère l'assistance utilisateur et la formation.

Liste des services en réseau dépendants de la Mairie (Photo : salle serveur de la mairie)

- Bibliothèque municipale
- Ateliers municipaux
- Police Municipale
- Pompes funèbres
- Pôle culturel
- Office de Tourisme
- Musée
- Cinéma
- Foyer Schweitzer
- Toutes les écoles maternelles et primaires...

Le Service informatique assiste également : le CCAS, la crèche, les Murs Mitoyens et les Scènes Mitoyennes.

Désignation	Quantité
Serveurs	30
Ordinateurs	120
Imprimantes réseaux	20
Connexions internet	20
Utilisateurs	150
Prises réseaux	180

Quelques réalisations importantes et projets :

- 2003 : Audit du système
- 2004 : 1^{ère} mise en réseau et connexion internet en Mairie
- 2005 : Création du service
- 2006/2009 : Informatisation de la Mairie.
- 1^{ère} phase : Aménagement de la salle serveur, câblages et mise aux normes, remplacements et mise à niveau des ordinateurs.
- 2009 : Changement du système informatique de la bibliothèque municipale : serveurs, logiciels, et machines bureautiques.
- 2010 : Informatisation de la Mairie.
- 2^{ème} phase : Remplacements de serveurs et des logiciels de finances et ressources humaines.
- Remplacement du serveur de l'État-Civil
- 2010 : Mise en place du portail web à la bibliothèque municipale.
- 2010 : Ré-informatisation du service de la Cohésion sociale au CCAS.

Jean Charles COMIEN

Guillaume CAGNON

Angelo CIURLIA
Responsable informatique

Jean-Charles COMIEN

Effectifs : 3
Interventions par an : 350

Vie Municipale

Bibliothèque Victor HUGO - 22, rue Victor Hugo
Tél. : 03.27.75.70.60 / Fax : 03.27.75.70.61
E-Mail : bibliotheque@biblio.caudry.fr
Bibliothécaire : Dany Dolacinski

La Bibliothèque

C'est...

Un espace jeunesse (Photos 1 à 3) :

Plus de 16.000 livres d'images et albums, contes et légendes, sources inépuisables d'histoires à raconter aux enfants, des romans pour partir à l'aventure, rire ou pleurer, des premières lectures à la littérature pour adolescents, des documentaires : une mine pour satisfaire toutes les curiosités et utiles aussi pour les exposés, des bandes dessinées, des animations régulières comme « L'heure du conte » (Photo 2), chaque mercredi à 15h30.

Un espace pour les adultes :

Cet espace propose près de 30.000 romans, bandes dessinées, documentaires et encyclopédies, auxquels s'ajoutent des livres en gros caractères à l'intention des personnes malvoyantes, et des livres lus à haute voix sur cassettes ou compacts disques.

Le « Coin Périodiques » (Photo 4) offre la possibilité de lire sur place la presse quotidienne ou d'emprunter les revues et magazines.

Les nouveautés en ce début 2010 :

Un nouvel espace a vu le jour :

la « CDThèque » (Photo 4)

L'espace musique propose à ce jour une sélection de près de 1000 CD musicaux en tout genre : musique classique et contemporaine, musique du monde, jazz, rock, variétés francophones et internationales, contes et musique enfantine... Tous les CD peuvent être empruntés, de quoi ravir les mélomanes !



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Les nouveautés en ce début 2010 (suite) :

Renouvellement et modernisation

du système informatique (voir également page suivante) :

Le service informatique de la mairie a procédé au remplacement des ordinateurs devenus obsolètes, et installé un logiciel plus performant quant aux applications internes, qui permettra très bientôt la mise en place d'un site Web de la bibliothèque. La création d'un portail offrira aux usagers internautes, la possibilité d'accéder en ligne au catalogue de la bibliothèque et à leur compte-lecteur (prêts en cours, date de restitution des livres, date d'échéance de l'inscription), d'envoyer une suggestion d'achat par le biais de la messagerie, d'effectuer la réservation de documents déjà empruntés par d'autres lecteurs et d'être informés de l'actualité de la bibliothèque : animations diverses, expositions, nouveautés etc...

La bibliothèque,

c'est également un bouquet de services :

Un accès gratuit à Internet et l'utilisation des outils de bureautique : traitement de texte et tableur
La possibilité d'imprimer et de photocopier
Un service de portage de livres à domicile, une fois par mois, à destination des personnes à mobilité réduite (Contacter la bibliothèque),
L'accueil des groupes
La bonne humeur, la disponibilité et la compétence du personnel pour accompagner les lecteurs dans leurs recherches

« de Grenier » de la Bibliothèque, un espace chaleureux où sont organisés régulièrement, spectacles et conférences, qui accueille de remarquables expositions de peintures et de photographies. Actuellement et jusqu'au 27 février, Pascal TORDEUX présente des paysages épurés, en grands formats, dont la plupart sont du Nord et de la Picardie. Ses photographies nous invitent à la méditation.

S'inscrire à la bibliothèque :

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour fréquenter la bibliothèque. L'entrée est libre et gratuite pour travailler, utiliser les documents sur place, ou lire les journaux et magazines.

Mais l'emprunt des documents et des CD à domicile nécessite une carte d'inscription.

L'inscription est gratuite pour les Caudrésiens sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile, gratuite aussi pour les élèves scolarisés dans les établissements de Caudry.

Une cotisation de 25 € par an est demandée aux personnes n'habitant pas Caudry.

Un abonnement de 10 € pour les Caudrésiens et 15 € pour les non Caudrésiens est demandé pour l'emprunt des documents audiovisuels.

La carte donne droit à un prêt de 15 livres et revues pour une durée de 3 semaines, et 2 CD pour 2 semaines.

Le prêt est renouvelable.

Photo 1



Photo du « coin périodiques »

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30



...La fête du quartier d'Audencourt... précède la rentrée : brocante, soirée-repas, animations. Le quartier est en pleine évolution et accueille de nombreux arrivants. (photo 1)



...Découverte de l'Amicale Laïque... Une journée Portes Ouvertes a été organisée à la Salle des Fêtes pour faire connaître toutes les activités tant culturelles que sportives. La vitalité de l'Amicale sera bientôt mise en valeur puisqu'elle va, dans deux ans fêter ses 100 ans. (photo 2)



...Quelques associations sportives font leur bilan en Assemblée Générale... C'est le cas pour le Tennis de Table avec 70 licenciés et 8 équipes. L'Entente Sportive aligne de nombreuses équipes de foot et une vingtaine d'éducateurs. Le Club de Volley de l'Amicale Laïque est heureux de son année. Toutes les équipes ont été performantes. (photo 3)



...La convivialité se cultive chez les jardiniers... Ils ont fêté la Saint Fiacre dans les Jardins Familiaux. Le Président Michel DELMAIRE s'est fait aider de ses collègues pour préparer le repas et le dessert a été assuré par les épouses des jardiniers. (photo 4)



...La Directrice du Musée de la Dentelle a pris à son tour l'aiguille et le fil... pour créer 14 robes de mariée. L'exposition de modèles au Pont des Arts était accompagnée de photos en situation, prises par Pascal AUVÉ. (photo 5)



...Au Grenier de la Bibliothèque, autre exposition, celle du peintre Bruno MYLE disparu en Avril 2009. Cette exposition a été présentée par Paul LEMAIRE, Président d'Art en Cambrésis. Ses deux fils étaient présents à l'inauguration. (photo 6)



...Les locaux du CCAS nouvellement restaurés... ont offert deux salles pour que la CPAM y installe une permanence. Elle tourne maintenant à plein régime avec plus de 100 personnes accueillies chaque semaine.



...Septembre, Octobre, Novembre... sont des mois qui nous rappellent notre devoir de mémoire envers ceux qui ont défendu notre patrie. A chacune de ces cérémonies, de nombreux drapeaux d'associations patriotiques sont là, à côté de l'Harmonie pour donner un aspect solennel à ces cérémonies. (photo 1)

...Le site officiel de Caudry.fr... qui a fait peau neuve grâce au travail de Ludovic MARIN est opérationnel depuis la fin septembre. C'est un outil moderne au service des Caudrésiens qui voudront bien le consulter. (photo 2)



...L'Assemblée Générale de la Chorale «A Croche Coeur» a été tenue sous la direction d'un nouveau bureau. Michel DEFOSSEZ en est le Président, assisté de Martine MOTY avec Isabelle LOZÉ, secrétaire et Guislaine WAXIN trésorière. (photo 3)



...La fête du Quartier du Rosaire... les 3, 4 et 5 Octobre a connu une belle affluence malgré un temps qui n'était pas de la fête. La brocante, la pêche à la truite, ont rencontré leur public, le repas spectacle a été applaudi. De quoi préparer de bons colis pour le Noël des aînés. (photo 4)



...Le Club Cynophile dirigé par Yves MARIN... a enregistré un beau succès lors de son 5^{ème} concours d'obéissance canine. Le juge Joseph ORTEGA, une sommité dans ce domaine a délivré pendant 3 jours des certificats d'obéissance pour la plus grande satisfaction des maîtres qui viennent régulièrement entraîner leur chien sur le terrain, en particulier le dimanche matin.

...Les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs... ont inauguré leurs nouveaux locaux de la rue Camille Desmoulins. Les travaux réalisés, pour les 3/4 en régie, se montent au total à 100 000€. Chantal LAURENT en est la présidente. (photo 5)





En bref... par Y.L.

...L'école de Danse de Cécile AVIO... lors de son spectacle annuel a dédié celui-ci à la mémoire de Fanny RENQUET, une de ses danseuses qui a été étranglée et retrouvée morte à Awoingt.

...Les donneurs de sang de Caudry... assurent encore leur devoir civique comme le précise le Maire Guy BRICOUT. Le 4 Octobre, sous la présidence de Jean-Paul MOITY de nombreux donneurs ont été récompensés. Parmi ceux-ci, deux d'entre eux battent des records : Ghislaine FONTAINE avec 116 dons et Robert TROTTEIN : 114 dons qui est talonné par son fils qui en est à 104 dons.

...Les retraités de Caudry au nombre de 560 ont pour présidente Suzanne FOVEZ... Lors de leur Assemblée Générale les activités de voyage, d'après-midi dansante ont été évoquées. Les comptes présentés montrent un solde positif. En fin d'après-midi chacun des adhérents est reparti avec un colis de victuailles.

...Aux Portes Ouvertes des Ateliers des Artistes... les membres de l'association Photo Passion ont présenté plus de 180 photos. 250 visiteurs sont venus durant les deux jours et Martine FILLEUL, chargée de la Culture au Département, est venue saluer les exposants.

...Une soixantaine de personnes ont participé au concours des Maisons Fleuries. Le jury a reçu les candidats au Centre Socio-Culturel sous la présidence de Gérard BOURY avec Jean-Michel LASSELIN, contremaître du Service Jardins et Espaces Verts. 1^{er} de chaque catégorie : Maison avec Jardin : Colette PILLARD, Maison avec Jardinnet : André EGO, Fenêtres et Façades : Cathy DENOTARIS, Balcons et Terrasses : Valérie DEFOSSÉ, Cours Fleuries : Annie MERESSE.

...Daniel DELSAUX, appariteur à la ville... que l'on voyait tous les vendredis encaisser les places du marché, tire sa révérence en faisant valoir ses droits à la retraite. Beaucoup de monde à son pot d'adieu pour cet homme jovial, accueillant et même charmeur précise le maire. Cependant on le verra encore à Caudry, il est Président des Parents d'Élèves de l'École de Musique et souffle dans son clairon à l'Harmonie.

...Début Novembre la résidence Bajart a fêté une de ses résidentes. Léa GABET a fêté son 105^{ème} anniversaire. Elle, toujours aussi présente, fait preuve d'une mémoire infailible. Elle ne s'ennuie jamais, elle lit une dizaine de livres chaque mois et pratique le crochet.



...Erratum Guide Pratique page 17... Les salons funéraires situés 29, rue Briand peuvent être joints au 03.27.75.70.90 ou au bureau des Pompes Funèbres au 03.27.85.03.32. Les salons sont ouverts du lundi au vendredi de 15h à 18h30 et une permanence est effectuée le week-end.

...Lors de son Assemblée Générale... qui s'est déroulée au Collège Monnet, les animateurs des différentes sections de l'Amicale Laïque ont fait leur bilan. Elles sont onze actuellement et vont du théâtre à la photo, en passant par la numismatique, le club de scrabble, l'informatique et encore le Volley-Ball. (photo 1)

...L'Union Caudrésienne d'Athlétisme... s'est réunie le 15 Novembre au Centre Socio-Culturel. Elle compte 112 adhérents. Thierry LAMOURET, le président est heureux des résultats obtenus tant dans les épreuves régionales que départementales et inter-régions.

...Les Sapeurs-Pompiers ont fêté la Sainte Barbe... Le Major Jean-Pierre EUSTACHE a précisé que les pompiers caudrésiens ont effectué 2416 interventions. La liste des médaillés et des diplômés a été lue. Bernard Millécamp qui prend sa retraite a reçu la médaille de la ville des mains du Maire Guy BRICOUT. (photo 2)

...Le Clos Jacques Prévert a été inauguré début Décembre... Il compte 34 logements locatifs.

...Mi-Décembre a vu l'inauguration du Marché de Noël... Il se compose de boxes dans la Salle des Fêtes et d'une petite dizaine de chalets à l'extérieur. Sur le devant de cette manifestation, un patinoire sur glace a accueilli beaucoup de visiteurs... (photo 3)

...L'Association de Danses de Salon «Caudry-Danse» est animée par M. et Mme François DAN-QUIGNY. Elle compte 26 membres qui se retrouvent Salle Condorcet le mardi de 20 à 22h, le jeudi de 19h30 à 22h, suivant les cours et un dimanche par mois de 16 à 19h. Contact au 06 76 87 02 36. (photo 4)

...Il serait difficile de relater toutes les Fêtes de Noël... qui se sont déroulées ce mois de Décembre. Cela concernait les associations sportives ou autres, les écoles, les quartiers et également les distributions de la municipalité et de l'association caritative le «Fifty-one».

...Bilan du Centre de vaccination... au total jusqu'au 31 décembre 2009, 2359 personnes sont venues se faire vacciner contre le virus de la grippe A H1N1. 37 communes des alentours ont été rattachées à notre Centre de vaccination, situé à la Salle des Tullistes. (photo 5)

Le Fleurissement

D'année en année, le Service Espaces Verts n'a de cesse d'augmenter son activité afin d'améliorer le cadre de vie de la population caudré-sienne.

Si en milieu naturel le paysage est harmonieux, homogène et cohérent, au cœur des villes, l'assemblage artificiel et hétéroclite des différents éléments ne permet pas toujours de retrouver cette harmonie.

C'est pourquoi à Caudry tous les espaces végétaux structurent la ville et le fleurissement est devenu une composante, les fleurs ajoutant une dimension colorée indispensable à la grisaille citadine.

Comme d'autres villes de la région, Caudry se caractérise par son tissu urbain lié au développement de l'industrie, ici textile et notamment la dentelle. L'essor rapide et important de l'activité industrielle a provoqué une extension de la ville sur une période très courte. De nouveaux quartiers réservés à l'activité industrielle (unité de production et logements) se sont greffés sur l'ancien bourg rural dont le centre a été remodelé : extension de la mairie, Basilique, Bâtiment de la Poste, Salle des Fêtes. Ainsi l'urbanisme est marqué par :

- un réseau de rues étroites
 - un habitat dense offrant peu de place aux espaces verts publics ou privés, composé essentiellement de petites maisons en briques.
 - un nombre important de bâtiments industriels dans le centre ville, toujours en activité ou transformés en logements, en bureaux ou en bâtiments publics (Musée de la Dentelle).
- Pendant longtemps, seuls les grands parcs des anciennes maisons des industriels ont constitué l'unique patrimoine végétal de valeur de la commune.

Depuis de nombreuses années notre commune s'est employée à changer cette image :

Participation des habitants de la ville aux concours des maisons et villes fleuries, création et végétalisation du boulevard de contournement, requalification d'une ancienne friche industrielle en parc urbain (Bois Thierry), création d'une base de loisirs de 12 hectares (à terme), propriété du syndicat Intercommunal du «Val du Riot» qui comprend les communes de Beauvols-en-Cis et Caudry, aménagement paysager de la zone industrielle (près de 100 hectares).

Aujourd'hui, l'action municipale porte principalement sur la valorisation des espaces existants : fleurissements des places et des rues, requalification des squares et des ronds-points, plantation dans les quartiers d'habitat collectif, création de parkings paysagers et accompagnement par le traitement des espaces publics à proximité des projets de constructions publics ou privés (programme de logements, résidence service...).

Dans le cadre du respect de l'environnement, la gestion de nos espaces verts s'oriente vers un entretien raisonné plus naturel à savoir :

- limiter l'utilisation des produits phytosanitaires en ayant recours au désherbage thermique et en paillant nos sols.
- réduire et économiser l'eau par le choix de plantes pérennes moins exigeantes en eau mais également par le paillage des massifs.
- réduire nos déchets verts en choisissant des végétaux à croissance plus adaptée aux espaces dévolus.



Les espaces verts, ce sont :

- ⌘ 47 Ha d'espaces verts entretenus,
- ⌘ 60 massifs floraux,
- ⌘ 5 000 arbres, 14 000 arbustes, 1 000 conifères,
- ⌘ 3 000 mètres de haies diverses,
- ⌘ 129 jardinières,
- ⌘ 359 suspensions,
- ⌘ 87 bacs à fleurs.

Les nouvelles plantations :

- ⌘ 15 arbres haute tige de force 20/25
- ⌘ 185 arbustes
- ⌘ 560 plantes vivaces (afin de réduire progressivement les plantes annuelles)
- ⌘ 23 491 annuelles pour massifs dont 4 500 utilisées en bacs
- ⌘ 4 437 annuelles en suspensions
- ⌘ 1 500 plantes (canna, dahlia, fuchsia, cordilyre, datura)
- ⌘ 284 chrysanthèmes
- ⌘ 8 000 pensées
- ⌘ 2 640 myosotis
- ⌘ 1 320 bellis
- ⌘ 528 primevères
- ⌘ 500 vivaces

Les aménagements récents :

De nouvelles réalisations viennent compléter les décors existants :

- rond-Point de la zone commerciale avec plantes vivaces.
- aménagement de l'ancienne école d'Audencourt avec plantation d'arbres fruitiers.
- plantation d'arbres et de plantes vivaces au nouveau cimetière.
- aménagement d'un parking résidence Carpeaux avec plantation de haies en charmille et plantes vivaces.
- aménagement de la cour intérieure école Jean Lebas, plantation d'érables champêtres.
- début d'un programme d'abattage des peupliers d'Italie quartier Maupassant remplacés par des essences différentes (chêne, érable, glédizia...).

Villes et Villages Fleuris

Concours
National de
Fleurissement
2009



Le concours des villes et des villages fleuris a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes. De façon générale, sont primés tous les efforts contribuant à l'image d'une France accueillante et fleurie.

Le jury régional des villes et villages fleuris s'est réuni les 29 et 30 septembre derniers afin de procéder aux délibérations de l'édition 2009 du concours. Notre commune s'est vu attribuer le label «2 fleurs».



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 11



Octobre/novembre/décembre 2009

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

Plus que jamais il nous faut être vigilants aux transformations naturelles qui se font jour par suite des activités humaines. Le changement climatique en est la conséquence la plus flagrante et nous en subissons dès à présent les effets les plus divers et parfois dévastateurs comme les inondations et les tornades. Le règne animal n'est pas épargné par l'impact négatif que nous entretenons et la disparition des espèces s'accélère. Soyons conscients en permanence que la Terre ne nous appartient pas !

Le portrait du mois

La gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*



Famille : rallidés

Taille : 32 - 35 cm

Envergure : 50 - 55 cm

Longévité : 15 ans

Poids : mâle de 250 à 400g

 femelle de 260 à 370g

Description : la gallinule a un plumage noir ardoisé. Les parties supérieures sont plus brunes. On peut voir une ligne blanche sur les flancs, et les sous caudales médianes sont blanches. Le bec pointu est rouge avec l'extrémité jaune. Il se prolonge vers le front par une plaque frontale rouge. Les yeux sont rouge foncé. Les pattes et les longs doigts sont verdâtres. Les deux sexes sont semblables avec le mâle légèrement plus grand.

Le poussin est couvert de duvet noir et a le bec rouge. Le juvénile est plus brunâtre avec la gorge et l'abdomen plus clairs. Il a des bandes blanchâtres chamoisées sur les flancs. Son bec et ses pattes sont sombres.

Mœurs : la gallinule est un oiseau de rivage, familier. On la trouve près des étangs, des rivières calmes, des marais et des lacs mais aussi dans les eaux des parcs urbains. Elle nage très bien.

Oiseau très peureux, elle vit souvent cachée mais elle s'observe aussi à découvert dans les herbes au bord de l'eau. Elle est d'un tempérament plutôt solitaire.

Reproduction : le nid est établi dans la végétation émergée, sur la terre ferme, parfois flottant, dans les buissons bas, ou plus haut dans les arbres. La femelle pond 5 à 11 œufs lisses et brillants, blanc cassé ou chamois clair ponctués de taches sombres. L'incubation dure 3 semaines. Il peut y avoir 2 ou 3 pontes par an entre avril et juillet. Les jeunes sont élevés par les deux parents.



jeune poule d'eau



œufs

Régime alimentaire : omnivore et opportuniste. Elle arrache des plantes aquatiques, de l'herbe, des feuilles des arbres et des buissons. Elle mange aussi des mollusques, des insectes, des vers de terre, parfois des poissons, des têtards et des œufs d'oiseaux.

IV- Découvrons la végétation de la Base

Le frêne commun ou frêne élevé *Fraxinus excelsior*

Longévité : 150 à 200 ans

Famille : oléacées

Origine : Europe, Scandinavie, Russie jusqu'à la Volga

Hauteur : 40m, croissance rapide

Feuillage : caduc. Feuilles pennées, opposées et décussées* qui se composent de 5 à 15 folioles lancéolées, sessiles*, à sommet et base pointus et à bord légèrement dentelé. Elles naissent de bourgeons noirs caractéristiques.



Port : ovoïde. Branches ascendantes, cime irrégulière, arrondie et clairsemée.

Écorce : grise, lisse, parcourue avec l'âge de sillons entrelacés.



Fleurs : petites, violacées, groupées en panicules d'abord dressées puis pendantes qui apparaissent avant les feuilles pour favoriser la pollinisation par le vent. La floraison a lieu de mars à mai suivant la région.

Fruits : samares (fruits secs à graine unique munis d'une excroissance en forme d'aile membraneuse), plates, de 5cm, pétiolées, formant des grappes denses et pendantes. Elles restent sur l'arbre en hiver, ce qui aide à le reconnaître.



Décussées* : se dit des feuilles opposées dont les paires successives se croisent à angle droit.

Sessiles* : directement attaché à la tige, sans pétiole.

Le feuillage du frêne, une fois séché, est utilisé en fourrage pour les chèvres et les moutons dans les régions où les pâturages sont rares en hiver. Le bois du frêne est élastique à longues fibres, résistant et se courbant facilement après étuvage. Ce bois dur et flexible sert à confectionner des manches d'outils. Au Moyen-Âge, on plantait des frênes au large des châteaux-forts pour assurer l'approvisionnement en lances, javelots et épieux. Il était autrefois très utilisé en charronnerie*. Actuellement, il sert à la fabrication des skis, rames, raquettes de tennis, queues de billards. Il est également utilisé en menuiserie et ébénisterie. C'est aussi un bon bois de chauffage.

Charronnerie* : industrie qui produit les chariots, les voitures, les roues, etc...

IV- Le geste vert

Avec l'arrivée de l'hiver et du froid qui l'accompagne, on peut s'attendre à voir sa consommation d'énergie augmenter et le montant de ses factures s'envoler. Pour éviter toute surconsommation, pensez à ces quelques gestes :

Baissez la température à 19°C pour les pièces à vivre (température idéale) et 16°C pour les chambres (meilleur pour la santé). Couvrez vous plutôt d'une petite laine au lieu de remonter le thermostat.

Ne couvrez pas et n'obstruez pas les radiateurs.

A noter : une baisse de 1°C c'est une diminution de 7% de consommation d'énergie.

Avant l'arrivée du froid, vérifiez le bon fonctionnement de votre chaudière.

Améliorez l'isolation de votre logement (fenêtres, murs, toit). Renforcez par exemple les joints des fenêtres, optez pour du double vitrage et fermez les volets et persiennes.

Mais n'oubliez pas de ventiler pour renouveler l'air de la maison (10 minutes par jour suffisent). Dans ce cas pensez à éteindre vos radiateurs.

Pendant votre absence, baissez la température à 10°C. Vous pouvez également songer à l'acquisition d'un thermostat programmable.

IV- Pensée du jour

« L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. »

Théodore Monod



IV- Le Rucher du Val



L'abeille est apparue sur Terre il y a 80 millions d'années.

Au fil du temps, elle a créé des liens avec les plantes à fleurs et occupe une grande place dans la biodiversité végétale. La reproduction des plantes dépend essentiellement du butinage des abeilles domestiques et des insectes pollinisateurs sauvages. Sans l'abeille, de nombreuses plantes disparaîtraient. Son intervention est déterminante pour la qualité de la production en graines et en fruits. Elle assure par ce biais 35% de l'alimentation et 65% de notre diversité alimentaire.

En 1 journée, 1 abeille visite 700 fleurs. Elle butine dans un rayon de 3km autour de la ruche, ce qui représente des milliers d'hectares.

L'abeille est un élément indispensable au maintien et au développement de la chaîne interactive des écosystèmes et du cycle de vie des espèces.

L'avenir de l'abeille conditionne l'avenir de l'homme et de la Planète.

Or aujourd'hui la situation est devenue préoccupante. La mortalité des colonies augmente de façon alarmante.

Dans certaines régions du monde, les arboriculteurs sont déjà obligés de polliniser à la main.

Les pesticides, les virus, l'agriculture intensive, la destruction des haies sont autant d'éléments incriminés dans la destruction des colonies et le réchauffement climatique et l'arrivée du frelon asiatique constituent des éléments aggravants du phénomène.

En créant son rucher, la Base de Loisirs s'inscrit dans une volonté de sauvegarde de l'abeille et du patrimoine naturel. En assurant l'animation et la promotion de l'apiculture, elle souhaite remplir sa mission pédagogique pour la préservation essentielle de l'abeille dans la Nature, le respect des milieux naturels et des êtres qui les composent.

En créant « Le Rucher du Val », une association pour la gestion de ses ruches, la Base permet à ceux qui le souhaitent d'adhérer au projet pour la somme symbolique de 1 euro, de contribuer à sa mission de sauvegarde de l'abeille dans la Nature et de participer activement à la vie du rucher.

À terme, les membres de la Base souhaitent faire du rucher un atelier-école incontournable, lieu d'initiation et de formation aux techniques du monde apicole, du travail du miel mais aussi de démythification de la peur de l'abeille et d'éveil à la fabuleuse organisation de la vie d'une ruche.

IV- Les rendez-vous à ne pas manquer

A la salle polyvalente de la Base

9 janvier 2010 : loto (à confirmer)

6 mars 2010 : loto (à confirmer)

13 mars : salon des saveurs

IV- Le point à la ligne



Le personnel de la Base de Loisirs a procédé le mardi 24 novembre au traditionnel rempoissonnement des lieux en présence du président Gérard Boury et du directeur Bernard Delacourt.

120 kg de gardons reproducteurs ainsi que 10 kg de goujons ont été déversés dans le grand étang.

Issu de la pisciculture VASSEUR en Eure-et-Loire, ce déversement avait fait l'objet auparavant d'un contrôle sanitaire rigoureux.

Gageons que ces nouveaux venus feront prochainement le bonheur de nos amis pêcheurs.

La frayère récemment réaménagée et les diverses modifications apportées devraient permettre une reproduction efficace de notre faune halieutique.

Capsule

C'est le vendredi 2 octobre qu'ont eu lieu et ce, pour la sixième année consécutive, la remise des prix du championnat colombophile de la Base de Loisirs du Val du Riot et la vente annuelle des pigeons de son colombier d'exception, Capsule.



Vingt-quatre pigeons étaient proposés à la vente et chacun d'entre eux a trouvé acquéreur (25% du prix de vente du pigeon est reversé à son donateur).

Les promesses de dons de pigeonneaux sont d'ores et déjà recueillies pour la saison 2010 (inscriptions gratuites par téléphone ou en renvoyant le bulletin de participation 2010).



Le championnat 2009 est remporté par Dominique ESTOP d'Achicourt (62) suivi de Jacques VERGER de Ginestet (24), qui avait fait le déplacement pour l'occasion (photo ci-contre).

Les troisième et quatrième places sont respectivement occupées par Jean NEVE de Marchiennes (59) et Alain RICHEL d'Estourmel (59), fidèle donateur, qui nous a malheureusement quittés brutalement en août dernier, et à qui l'assistance émue a rendu hommage par une minute de silence.

En plus du podium précédemment cité où chacun des lauréats s'est vu remettre un trophée, chaque donateur dont le pigeon était encore présent dans le colombier s'est vu remettre un bon d'achat.

Au terme de la cérémonie de remise de prix présidée par Gérard BOURY, Président de la Base de Loisirs et Raymond BALEMBOIS, Président de l'association colombophile « La Défense », les participants ont pu se rassembler autour du traditionnel verre de l'amitié.



Cette année encore, plus de 3500 visiteurs ont pu découvrir le monde fascinant du pigeon voyageur tout en s'initiant à l'art contemporain. Est à noter un intérêt croissant des écoles et centres de loisirs qui ont su relever l'intérêt pédagogique offert par Capsule (1500 enfants sont venus cette année pour une visite guidée de l'oeuvre). Rappelons par ailleurs que la nouvelle exposition de panneaux pédagogiques qui se tient à l'intérieur du colombier intitulée « Pigeonniers d'hier et d'aujourd'hui », et qui permet d'aborder le thème de l'histoire des pigeonniers et de l'évolution de leur architecture, est visible jusqu'au 31 mars prochain.

De plus, nous vous rappelons ou vous informons qu'a été créée l'année dernière l'association « Les Amis du Pigeonnier » qui assure la promotion et l'animation de l'oeuvre et à laquelle chacun peut adhérer, s'il le désire, pour la somme symbolique d'un euro.

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h30 à 17h30 (jusqu'au 1er février).

Permanences du pigeonnier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h00 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h30 (sous réserve de bonnes conditions météorologiques).

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Journée de pêche : 7 euros

Location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversées

Location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversées

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95

<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

Petite Enfance

Beaucoup de monde
lors de la journée de la Petite Enfance

C'est le mercredi 18 novembre que s'est tenue la journée de la petite enfance à la salle des fêtes de Caudry.

Cette journée coïncidait avec le 20^{ème} anniversaire des droits de l'enfant qui étaient d'ailleurs déclinés dans les différents stands. Beaucoup de participants, beaucoup d'animations, une conférence-débat au cinéma Le Millénum, sur la difficulté de la séparation de l'enfant avec ses parents, des démonstrations sportives avec des tout-petits et 2 camions en centre-ville :

- celui de la médiathèque départementale
- et l'autre pour l'hygiène et la protection buccodentaire.

Ce salon était la vitrine de tout ce qui est proposé à l'enfant en matière de garde, de loisirs, à Caudry ainsi que dans les différents organismes dont dépendent les familles.

Un spectacle de clown et une tombola ont clôturé cette magnifique journée. Le premier prix étant une bicyclette offerte par le Fifty One Ladies et remise par la présidente : Madame MORELLE.



Régine DHOLLANDE

Adjointe chargée des Associations Caritatives,
et de la petite enfance



La Ville de Caudry
remercie l'ensemble de ses partenaires

Enfance & Famille



30 jeunes dans les airs !

L'union aéronautique du Cambrésis a initié 30 jeunes garçons et filles de Caudry à un baptême de l'air pour une somme modique. Mme Sandrine TRIOUX, adjointe à la jeunesse a répondu rapidement à cette offre avec le CCAS, et Avenir Jeunes. Les adolescents, conduits par l'adjointe au maire et les animateurs du service jeunesse et des centres sociaux ont vécu de grands moments dans l'avion piloté par M. VERCLYTTÉ. Ils ont survolé la ville et reconnu sous un autre angle, les lieux tels que la base de loisirs, le lycée, la zone commerciale.

Sandrine TRIOUX
Adjointe chargée de la Jeunesse

*Bonne humeur, gaieté, convivialité
étaient au rendez-vous !*



Avenir Jeunes - 8 rue Marliol 59540 Caudry. Tél : 03.27.75.84.11
Association agréée d'éducation populaire N° 69JEP1787
SIREY 429 932 635 00015 - APF 94997
e-mail : Avenir-Jeunes@wanadoo.fr

Sécurité

Le Brevet de Sécurité Routière

Qu'est-ce que le B.S.R.

Le B.S.R. n'est pas un examen du permis de conduire, mais une formation obligatoire pour pouvoir conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

Il a été mis en œuvre en 1997 car le nombre d'adolescents victimes d'accidents de cyclomoteur ne cessait de croître pour différentes raisons : technologie des engins plus complexe, circulation plus dense, fonction à la fois utilitaire et ludique...

Il est un des moments privilégiés du continuum éducatif à la sécurité routière qui doit commencer le plus tôt possible et se poursuivre tout au long de la vie.

A quoi sert le B.S.R. ?

Il est obligatoire pour conduire, en l'absence de permis de conduire :

- un cyclomoteur à partir de 14 ans
- une voiturette (quadricycle léger à moteur) à partir de 16 ans.

L'obligation d'être titulaire du B.S.R. pour conduire un cyclomoteur au-delà de 16 ans et une voiturette à partir de 16 ans s'applique uniquement aux personnes nées à compter du 1er janvier 1988.

Quelle est la formation ?

Le BSR comprend une formation théorique et pratique qui permet de connaître les règles générales de circulation et de sécurité routière et d'apprendre, en conditions réelles de circulation, à partager l'espace routier en respectant sa sécurité et celle des autres.

La formation théorique :

Elle est dispensée au collège et validée par la délivrance, en classe de 5ème, de l'attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau (A.S.S.R.1) ou par la délivrance en classe de 3ème de l'attestation scolaire de second niveau (A.S.S.R.2).

L'A.S.S.R. 1 ou l'A.S.S.R. 2 est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du B.S.R.



Attention :

- si vous n'êtes pas titulaire de l'ASSR1 ou de l'ASSR 2 et que vous n'êtes pas scolarisé, vous pouvez passer l'épreuve de l'attestation de sécurité routière (A.S.R.) dans un établissement du réseau des GRETA.

- L'obtention de l'A.S.R. vous permettra de vous inscrire à la formation pratique du B.S.R.

La formation pratique :

Où s'inscrire ?

Dans un établissement agréé par le préfet : auto-écoles, associations socio-éducatives... Vous pouvez vous renseigner à la préfecture. Pour les mineurs, une autorisation des parents ou du tuteur est obligatoire.

Comment se déroule la formation ?

A l'issue des 5 heures de formation, le formateur renseigne la carte du B.S.R. « quadricycle léger à moteur », toutes les conditions d'organisation de la formation sont précisées dans l'arrêté du 17 décembre 2003 modifié.



Le B.S.R. :

vos droits, vos obligations :

Avec le B.S.R. « cyclomoteur » :

Vous pouvez :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues à moteur dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- transporter un passager de plus de 14 ans, seulement si votre cyclomoteur est équipé d'un siège pour le passager avec poignée et repose pieds.

Vous devez :

- porter un casque homologué attaché, c'est votre principale protection. Il en est de même pour le passager,
- avoir sur vous votre attestation d'assurance, votre carte du B.S.R. (ou votre A.S.S.R. 1 ou ASSR 2 ou ASR sur laquelle a été mentionnée l'obtention du B.S.R.) et sur le garde-boue avant du cyclomoteur le certificat d'assurance,
- respecter les règles de circulation (vitesse, voies interdites ou obligatoires, éclairage...).

Vous ne devez pas :

- augmenter la puissance de votre engin (par l'utilisation d'un kit-moteur). En cas d'infraction au code de la route, vous risquez une amende et une immobilisation du véhicule.

Avec le B.S.R. « quadricycle léger à moteur » :

- vous pouvez conduire une voiturette : quadricycle léger à moteur dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h .
- vous pouvez transporter un passager et vous devez respecter toutes les règles du code de la route pour votre sécurité et celle des autres usagers.

Dans les deux cas, circuler sans le B.S.R. c'est s'exposer à une contravention de 2ème classe (35 €) et à une immobilisation du véhicule. (textes réglementaires : Articles R.211, R.211-2, R431-4 du Code de la route, arrêté du 17 décembre 2003).

ATTENTION : l'obtention de l'A.S.S.R. 1 ou l'A.S.S.R. 1 avec l'A.S.S.R.2 ne permet pas de piloter un cyclomoteur.

Inauguration à la crèche de l'aménagement de l'aire de jeux extérieure



- Pose d'un store afin de protéger les bambins durant les activités de plein air,
- Implantations d'un jeu multifonctions sur un sol parfaitement sécurisé,
- Installation de bacs en bois qui permettront l'initiation au jardinage.



et tout ceci grâce au financement de la ville et un don fait par le Lions Club



M. De Graef, président du Lions Club
Nicolas Machut, Conseiller Municipal et Président de la Crèche
et Guy Bricout, Maire de Caudry

le mercredi 30 décembre, c'était la fête pour les enfants des associations caritatives. L'après-midi a commencé par un spectacle au théâtre. Tout d'abord une pièce de théâtre sur le thème de l'écologie et du livre puis un spectacle de variétés avec les peluches géantes. Ce fut ensuite le temps du goûter à la salle des fêtes où enfants et parents avaient pris place autour de tables joliment décorées. Cette manifestation s'est terminée par la distribution de friandises, oranges et brioches. Tout ceci s'est fait grâce à la participation de la ville, du CCAS et des différentes associations caritatives.

Régine DHOLLANDE

Adjointe chargée des Associations Caritatives et de la petite enfance



avec l'aimable participation du





Les différents acteurs qui ont œuvré pour la Maison Paroissiale

la Foncière Caudrésienne

(Association Loi 1901)

Le vendredi 27 novembre 2009, se sont réunis à la nouvelle Maison PAROISSIALE, les différents acteurs ayant œuvré dans la conception, la réalisation et le financement de ce nouveau bâtiment.

La photo ci-jointe prise par l'abbé DELAETER nous permet d'y remarquer la présence de M. l'abbé Marc BEAUMONT, de M. le doyen Pierre-Germain BOUTTEAU, de M. Guy BRICOUT, maire de Caudry, de l'architecte Marcel BAILLOEUIL, de Marc LEFRANC coordinateur du projet, de l'EAP (Équipe d'Animation Paroissiale) et enfin les membres de l'association LA FONCIÈRE CAUDRÉSIEENNE qui finança la construction du bâtiment à hauteur de 70% conduite par son président Daniel AVIO.

Dans leur allocution respective et après les remerciements d'usage, chacun souligna la pertinence de cette nouvelle construction placée au cœur de la ville et desservie par de nouveaux aménagements très appréciés des Caudrésiens.

L'équipe de l'EAP convia ensuite chacun au vin d'honneur servi en remerciement à l'association la Foncière Caudrésienne pour son aide financière. Daniel AVIO en profita pour signaler que l'association allait être dissoute; celle-ci ayant rempli sa mission.



Les pierres sculptées de la chapelle Sainte-Maxellende

Depuis plus d'un siècle, Caudry étonne par son dynamisme. Le renouvellement de son paysage urbain témoigne d'une vitalité inépuisable. Chaque jour, de nouveaux Immeubles se bâtissent sur les fondations des plus vastes ateliers comme des maisons les plus modestes. Est-ce le destin, inexorable, qui condamne les villes industrielles à construire sans répit, faisant «table rase du passé»?

Cependant, nous conservons, au détour de nos rues, quelques vestiges dignes d'intérêt. Dérobées en partie au regard du passant, les pierres scellées au chevet de la chapelle Sainte-Maxellende constituent les monuments les plus anciens sinon les plus remarquables de notre patrimoine.

Leur origine est étrangère à notre commune. Elles proviennent, pour l'une de la collégiale de Condé-sur-Escaut, pour l'autre de la cathédrale de Cambrai. Nous devons les posséder à Jean-Adolphe Prioux (1805-1893), Maire de Caudry de 1841 à 1844 et de 1847 à 1858, qui les découvre au milieu des décombres de ces édifices prestigieux ruinés par la Révolution et obtient l'autorisation de les transporter dans sa propriété de Caudry.

Aujourd'hui, ces sculptures demeurent les restes clairsemés de l'abondante production des Imagiers dont les oeuvres couvraient les sols, les murs et les piliers des édifices religieux. Le fanatisme des «briseurs d'images», le vandalisme des «sans-culottes» et la furie des combattants de la Grande Guerre les ont, dans nos régions, presque totalement détruites.

La pierre de fondation de Thierry de La Hamaide.

Ce monument, de beaucoup le plus vieux de la commune, occupe le mur ouest du chevet de la chapelle. Il est visible de la rue Edmond-Bricout. En pierre bleue de Tournai, de 1,14m sur 0,86m, sculpté en demi-bosse, probablement peint comme en témoignent des traces d'enduit, il est, à l'origine, placé dans la muraille du chœur de la collégiale de Condé, près de la porte de la sacristie.



Pierre de Thierry III «Pierre de fondation de Thierry III»

Sa destination nous est révélée par une inscription en caractères gothiques. Indéchiffrable depuis longtemps, le texte nous est toutefois connu par une copie de 1777, rédigée par le prince de Croÿ, d'un livre du secrétaire du chapitre collégial, publié au début du XVII^{ème} siècle. Proyard de Baillescourt, arrière-petit-fils d'Adolphe Prioux, se borne à en reproduire la traduction dans un article de la revue de la Société d'émulation de Cambrai paru en 1949.

«Seigneur Thierry De la Hamaide, noble chevalier, débonnaire, de haute et noble extraction, Sire de Condé, Patron de céans, fit et ordonna un haut double pour ce qu'il a à saint Mor grande dévotion et à faire procession le jour de ce benoît saint Mor. Prêz pour lui après sa mort».

La date de fondation de ce haut double (ou double majeur : fête d'un rite plus solennel que les autres) ne figure pas sur la pierre. Une Histoire de Condé mentionne celle de 1396, et nous apprend que Thierry, élève, en 1394, au bas-côté de la collégiale, une chapelle de la Trinité et hérite de sa tante, chanoinesse de Maubeuge, la seigneurie de Condé-Bailleul en 1397. Thierry III, mort sans descendance en 1405, est inhumé dans la collégiale.

La sculpture représente saint Mor et le chevalier De la Hamaide sur le porche d'un édifice religieux, richement décoré de détails finement travaillés, formant un dais. À la manière des sculpteurs du gothique tardif, l'artiste copie fidèlement le dessin d'un monument connu de ses contemporains. Des motifs végétaux, reproduits avec une exactitude minutieuse, enrichissent tous les éléments du décor architectural : les rampants du portail; les fleurons et les crochets des pinacles; la volute de la crosse ainsi que les moulures de la pierre. Ces feuilles d'ache, ces feuilles de persil, ces quatrefeuilles composent un véritable recueil des pratiques populaires de la médecine, entretenues et perfectionnées dans les jardins médicinaux et les apothicaireries des monastères.

Les visages, traités avec délicatesse et réalisme, constituent de vivants portraits dont la sérénité et la grâce mélancolique traduisent l'âme et le cœur.

Pour satisfaire à cette aspiration, les ateliers tournaisiens recourent au portrait et au moulage des visages.

Saint Mor s'avance à la rencontre du pénitent qui implore son intercession. La tête doucement inclinée, un sourire éclaire son visage empreint de bonhomie et de compassion. Il porte la crosse abbatiale et tient un pot à onguent.

On attribue à saint Mor (514-584) la propagation, dans le royaume Franc, de la règle de Saint-Benoît et la fondation de l'abbaye de Glanfeuil.

Mor, Saint-Patron de la confrérie des portefaix est très vénéré à Condé où une rupture de charge au confluent de la Haine et de l'Escaut requiert de nombreux débardeurs. Il est aussi, par homophonie sans doute, Patron des croques-morts et par amalgame, des chandeliers.

Mor, comme de nombreux autres saints, est invoqué pour la guérison des rhumatismes et en particulier de la goutte ou mal de Saint-Mor.

La statuaire médiévale le représente avec divers attributs : la pelle du bâtisseur de monastères et outil du croque-mort; la béquille de l'handicapé et de l'arthritique.



FNATH, Association des Accidentés de la Vie

Conseil et Défense en Droit Social dans le cadre :

- Des accidents du Travail, des Maladies Professionnelles, Procédures Prud'homales,
- Accidents de la route, médicaux, domestiques,
- Du handicap, de la maladie et de l'invalidité,
- Du régime général, agricole, de la fonction publique.

Notre association :

- Intervient auprès des organismes sociaux, administrations,
- Vous défend devant les tribunaux,
- A une action revendicative sur le plan national,
- Vous aide dans le cadre de l'insertion,
- Est représentative dans les Conseils d'Administration (CPAM, Centres Hospitaliers)...

No restez pas ignorant de vos droits, contactez-nous

Section de Caudry et Environs

bourse du travail, 17 rue de St Quentin

PERMANENCE :

chaque mercredi de 17h à 18h30 sur rendez-vous, téléphonez au 03 27 70 19 75 ou 06 87 33 38 70

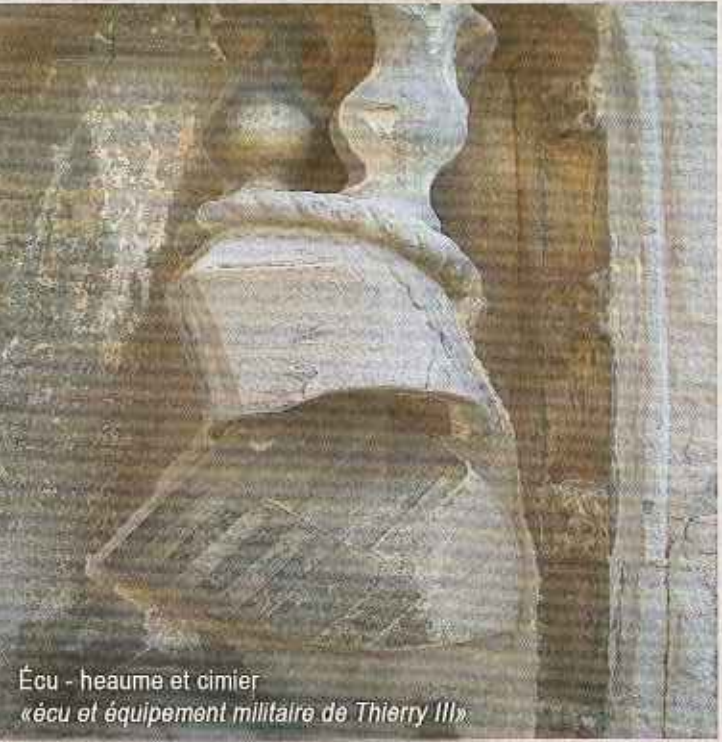


L'association des accidentés de la vie

La médecine médiévale connaît les bienfaits du jeûne et des onguents résolutifs pour le traitement de la goutte. Saint Mor est parfois représenté avec la balance dont, rapporte l'hagiographie, se servait le saint homme pour peser rigoureusement sa nourriture pendant ses macérations, signifiant par là, que la résolution du mal de Saint Mor s'obtient, à l'imitation du saint, par la frugalité.

Selon le voeu de Thierry de La Hamaide, Saint Mor apparaît ici, avec un pot à onguent. L'application de ces préparations magistrales constituait l'autre remède à l'arthrite goutteuse.

Thierry, agenouillé sous l'écu et le heaume du chevalier, mains jointes, yeux au ciel, adresse à saint Mor une fervente supplication. Le mouvement de la tête, la tension du regard, la crispation des traits expriment, au delà du recueillement, l'imploration du soulagement d'une douleur. Thierry souffrait-il du mal de Saint-Mor?



Écu - heaume et cimier
«Écu et équipement militaire de Thierry III»



Armoiries
«Armoiries pointées de Thierry III»

L'écu, incliné à l'ancienne, porte les couleurs de Thierry III, premier seigneur de Condé-Bailleul : écartelé, au premier et au quatrième, d'or à une hamaide de trois pièces de gueules, qui est La Hamaide; au deuxième et au troisième, d'or à la fasce de gueules, qui est Condé-Bailleul. Un curieux cimier : deux brocs, timbre le heaume que ceint le tortil et couvre le volet aux couleurs de l'écu.

La hamaide, meuble héraldique assez rarement rencontré (il figure sur les armoiries d'Aubenchel-au-Bac) consiste en fasces alésées (rectangles posés horizontalement et ne touchant pas les bords de l'écu) généralement au nombre de trois. Les seigneurs du fief de La Hamaide de la chatellerie d'Ath, portent des armoiries dites «parlantes». Le nom de la pièce principale de leurs armoiries, la hamaide, rappelle leur propre nom.

L'équipement militaire occupe une place privilégiée, en symétrie avec celle du dais de saint Mor. Représentations symboliques de l'Église et de la Chevalerie, marques des pouvoirs du monde médiéval et de sa hiérarchie : le chevalier aux pieds du clerc.

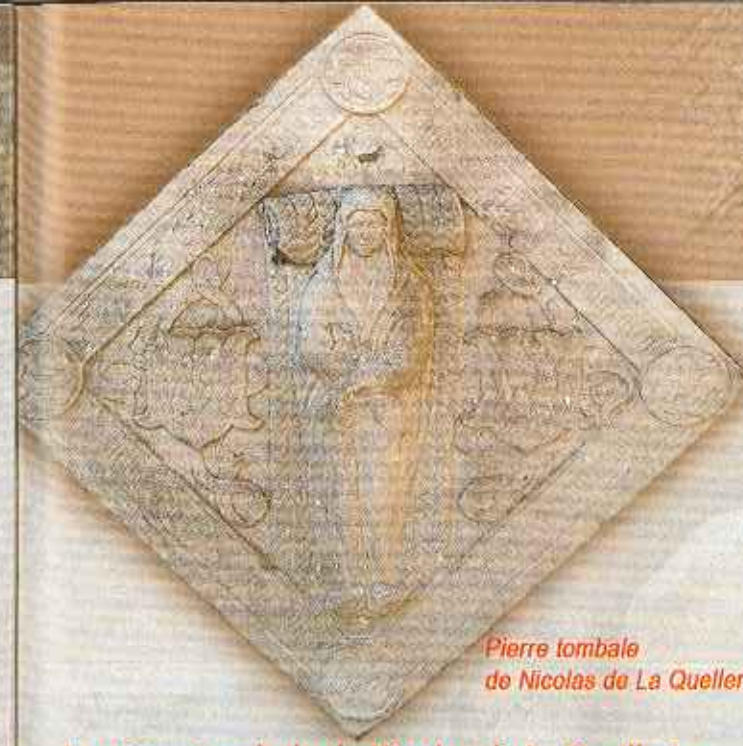
Proyart de Baillescourt ne nous renseigne pas sur la date à laquelle son aïeul transporte sa découverte à Caudry, en revanche, il nous éclaire sur les circonstances de son sauvetage. «Jean-Adolphe Prioux qui avait épousé, en 1836, mademoiselle de Gheugnies, partageait son temps entre Paris et Caudry et se passionnait pour les arts et les sciences. Au cours d'un séjour chez ses beaux-parents au château de La Solitude, sur la commune de Vieux-Condé, il découvrit, à l'abandon, au milieu des ronces et des orties, à Macou, aux portes de Condé, les débris de pierres mutilées provenant de la collégiale de Condé. Parmi elles, gisait celle de Thierry de La Hamaide qui était intacte.»

La démolition de la collégiale Notre-Dame de Condé, vendue aux enchères, par le District de Valenciennes en 1795, s'achève deux ans plus tard. Les matériaux impropres au réemploi servent à empierrer les chemins communaux. Aujourd'hui, un kiosque à musique se dresse au milieu de la place qu'occupait l'édifice religieux.

La pierre est scellée à l'emplacement que nous lui connaissons. Elle n'est alors accessible que par les propriétaires du domaine. Les ruines de la Guerre 14 ouvrent à tous vents le parc et le château. Le Monument est alors protégé par un grillage que fait poser mademoiselle Mely avant qu'on ne construise une nouvelle clôture. Mais les vandales ont déjà brisé la crose abbatiale, l'épée et les mains de Thierry et arraché les plombs, en forme d'écusson, qui recouvraient, aux angles, les chevilles de fixation.

En 1396, au moment où Thierry III fait sculpter sa pierre de fondation, Condé, comme Caudry, appartient au Comté de Hainaut, terre d'Empire, fief de la famille de Bavière. Cinquante ans après Crecy, première grande bataille de la Guerre de Cent-Ans, le conflit connaît un assoupissement. En France, la folie de Charles VI et des émeutes urbaines, en Angleterre, des rivalités au sein de la noblesse et des révoltes paysannes, ébranlent le pouvoir royal et amènent les adversaires à conclure des trêves annuelles, reconduites mais entrecoupées, dans nos contrées, de chevauchées meurtrières. Bientôt, le conflit se rallume.

En 1415, à Azincourt, le frère et le neveu de Thierry III tombent sous les flèches des archers écossais et la lame des coutilliers anglais.



Pierre tombale
de Nicolas de La Quellerie

La pierre tombale de Nicolas de La Quellerie

Cette pierre bleue de Tournai de 1,17m de côté, sculptée en haut-relief, occupe le mur nord du chevet de la chapelle. Elle n'est pas visible de la rue.

Elle recouvre, primitivement, le tombeau Nicolas de la Quellerie dans la chapelle Saint-Jérôme de l'ancienne cathédrale de Cambrai.

Elle porte, gravée en bordure, l'inscription suivante «Dni Nicolai de La Quellerie // Can et officialis Cameracen// sub me cinieres conduntur et ossa// obit dié 9 marti anno 1551//». Que l'on peut traduire «De maître Nicolas de La Quellerie, chanoine et official de Cambrai, sous moi sont enfermés les cendres et les ossements». Il mourut le 9 mars 1551.

Nicolas de La Quellerie occupe une situation éminente dans le chapitre cathédral. L'official remplit les fonctions de juge de toutes causes qui ressortissent de l'évêque, duc de Cambrai. Il réunit en sa personne, non seulement le titre de juge ecclésiastique des causes spirituelles, des procès en nullité de mariage et des poursuites canoniques contre les clercs, mais aussi de juge civil.

Le monument représente un personnage enveloppé du drapeau mortuaire, gisant sur une natte grossièrement tressée et roulée sous la nuque. Les traits du visage étonnent par leur expression juvénile, féminine presque, qu'accentue le voile baissé sur le front. Les mains, non pas jointes en prière, paraissent refermer sur le corps les plis de son linceul. De chaque côté, posé sur les boucles d'une banderole, un écusson stylisé porte des figures végétales, massettes ou fleurs en bouton. Ces fleurs n'appartiennent pas aux armoiries des La Quellerie. Signifient-elles que la mort frappa un homme dans la fleur de son âge? Les symboles des évangélistes scandent, aux angles du monument, le texte de l'inscription : l'homme, pour la sagesse, attribuée à saint Mathieu; l'aigle, pour l'audace, à saint Jean; le taureau, pour la force, à saint Luc; le lion, pour le courage, à saint Marc.



Le lion de Saint Marc

Détail de la pierre de Nicolas de La Quellerie



Jean-Adolphe Prioux découvre cette dalle funéraire, abandonnée, parmi les ruines de la cathédrale de Cambrai (Place Fénelon actuellement). «Merveille des Pays-Bas», elle est vendue, avec les biens du clergé en 1796 et se transforme alors en une vaste carrière de pierres. Une tempête de l'hiver 1809 effondre le clocher qu'on avait, un moment, songé à sauvegarder. Le dépeçage se poursuit et, en 1811, la mairie rachète l'emplacement de la Métropole qui demeure, longtemps encore, un amas de gravats recouverts par la végétation.



«Ruines de la cathédrale de Cambrai»
Aquarelle de 1815 - Fonds R. Faille

Nous ne connaissons pas la date à laquelle elle est scellée au mur d'enceinte du château de Caudry, à proximité de la chapelle. Le domaine est vendu en 1920, hormis la chapelle et une étroite bande de terrain que les héritiers Prioux se refusent à aliéner. Proyart de Baillescourt fait restaurer l'édifice et placer au chevet la pierre funéraire de Nicolas de La Quellerie.

En 1551, quand la dalle se referme sur le tombeau, les chroniques relatent les escarmouches et les batailles de rencontre, décrivent les villages incendiés et les récoltes saccagées, comptabilisent les hommes, les femmes et les enfants «occis». Elles s'attardent sur les trêves rompues, les paix trahies et s'émerveillent des mariages princiers. C'est aussi l'époque où, pour échapper à la soldatesque, nos aïeux cherchent refuge dans les souterrains qui truffent le sous-sol de nos villages (en 1847, à la suite d'effondrements de terrain, les souterrains-refuges de Caudry furent explorés et en partie consolidés par J.A Prioux). Henri III succède à François 1^{er} dans la conduite de la guerre contre Charles Quint. Robert de Croÿ, après son frère et son oncle, occupe le siège épiscopal de Cambrai dont il ne s'intéresse longtemps qu'au bénéfice. Sous son principat, on rase la collégiale Saint-Géry et huit cents maisons du Mont-aux-Boeufs pour dégager le glacis et bâtir la citadelle. Cambrai, ville d'Empire, devient cité archiépiscopale. Nicolas de La Quellerie, official du diocèse, connaît des premiers procès en hérésie et les premières exécutions des «briseurs d'images» de la Religion Réformée.

Les Journées du Patrimoine 2009 ont permis l'ouverture des portes de la chapelle Sainte-Maxellende et du Jardinnet qui l'entoure. Elles ont permis de nous intéresser à ces monuments délaissés et de nous surprendre de la diversité, sinon de la richesse de «notre cher Caudry».

Pêle-Mêle

Nouveau Comité du Quartier Négrier

En vue de la constitution du nouveau comité, les habitants du quartier qui souhaitent s'impliquer peuvent contacter dès maintenant :



Annie BIGAND
6 rue Camille Desmoulins
Tél : 03 27 85 55 72 / Port : 06 42 57 29 05

Atelier Santé Ville

Dans le cadre du développement social de la ville de Caudry, la Mairie par l'aval du Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un atelier santé ville.

La première réunion a eu lieu le 8 octobre dernier. Cet atelier permet de mieux cerner les problèmes liés à la santé des habitants mais aussi aux professionnels de voir dans quelle mesure améliorer la santé de la population caudrésienne. A cet effet, des questionnaires «habitants et partenaires» seront diffusés et des entretiens organisés. La mise en place d'un comité d'usagers est prévu. Ce comité sera constitué essentiellement d'habitants.

Si vous êtes intéressés merci de contacter Melle Fatoumata DANIOKO au CCAS de Caudry 6 rue Gambetta : 03 27 75 70 74 Pour faciliter la mobilité des Caudrésiens dans les structures de santé du Cambrésis, des bons de transports sont disponibles au CCAS.

Fatoumata DANIOKO
Chargée de mission santé au CCAS

Atelier Santé Ville
L'ACCÈS aux SOINS pour TOUS

Un esprit sain dans un corps sain !!!

CCAS de Caudry
Pour toutes informations
Contacter Mme Fatoumata DANIOKO
de CCAS de Caudry, Tél : 03.27.75.70.74
danioko@ccasvillecaudry.fr

En Vie

En Vie organise
DES ATELIERS SUR DIFFERENTS THEMES
ouverts aux personnes atteintes
du cancer ainsi qu'à leurs proches,
à la Maison En Vie
35 rue Gambetta à Caudry

Rendez-vous au 35 rue Gambetta les :
3 février CONFÉRENCE à 19h30
9 février à 16h GYM DOUCE
18 février à 14h SOCIO ESTHÉTIQUE
19 février écriture
25 février DKO
17 avril LOTO à 17h à la salle des fêtes de Caudry



C'est en présence de Monsieur le Maire et d'une bonne partie des élus, ainsi que des représentants des différents Corps Constitués que s'est déroulée le 5 décembre dernier la cérémonie de l'hommage solennel rendu aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Il y avait huit drapeaux représentant respectivement : La Légion d'Honneur, les Médailles militaires, le Souvenir Français, les Engagés Volontaires et Combattants de la Résistance, l'union Nationale des Combattants de Caudry, mais également de deux communes voisines. Les différents Corps ont honoré de leur présence cette journée d'hommage. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence observée, il a été remis à Monsieur Jean-Paul PLEZ, la Croix du Combattant et la Médaille Commémorative avec agrafe «Algérie» par le président de la section.



Patinoire

La Féerie de Noël s'est déroulée du 5 au 27 décembre derniers et a remporté un franc succès. De nombreuses manifestations étaient proposées pour le bonheur des petits et des grands.



La descente du Père Noël

Vie économique

Commerce - Artisanat



Angel Music
1, Place du Gal De Gaulle
Tél. : 03.27.75.56.31



Au P'tit Creux
rue Gambetta



Vidéo Pilote
rue Aristide Briand



Dirty Ricky
Tatouage et Piercing
114, rue Aristide Briand
Tél. : 03.27.85.05.55 - 06.82.22.71.69



Prest' Auto Net
Nettoyage tous véhicules
rue Voltaire
Tél. : 03.27.79.22.98 - 06.10.90.31.62



Déco Design Discount
39, rue de Bruxelles
Tél. : 06.98.21.33.34

Constructions :

à la Zone Industrielle



Entreprise A.C.E.T.

à la Zone Commerciale



Bd du 8 mai 1945

Ils s'installent, ils déménagent...



Nouvel Hair
35, rue Faïdherbe
Tél. : 03.27.70.39.87



Maroquinelle
31, rue Roger Salengro
Tél. : 03.27.76.27.44



Mercerie CARLIER
12, rue Gambetta



EDL. OPTIM
Diagnostic environnemental,
état des lieux
88, rue Henri Barbusse
Tél. : 03.27.75.02.28 - 06.78.13.57.13



Beauty Celly
2, rue Jean Lebas
Tél. : 03.27.85.62.00

Vie Associative

Gymnastique Volontaire Masculine

Le mardi 9 décembre 2009, l'Assemblée Générale de l'Association «Gymnastique Volontaire Masculine» a élu Jacques DAUCHET, président (photo 1). Ce dernier prend la succession de Monsieur Roger HOURIEZ (photo 2), président de l'association de 2007 à 2009. Les adhérents présents ont chaleureusement remercié Monsieur HOURIEZ pour son investissement au sein de la «G.V.M.».



Jacques DAUCHET

L'Association propose depuis 30 ans des cours de gymnastique d'entretien, animés ces dernières années par M. Daniel Vérin (ancien kiné). Les adhérents et le comité de la G.V.M. invitent tous ceux qui désirent rester en forme «dans leur corps et dans leur tête» à pratiquer régulièrement la gymnastique et à venir les rejoindre.

➤ Les séances d'entraînement ont lieu tous les mercredis de 19h à 21h au Palais des Sports (gymnastique, puis volley ou badminton dans un deuxième temps).



Roger HOURIEZ

À l'occasion du trentième anniversaire de l'association, nous proposons aux anciens adhérents, de venir nous rejoindre à notre repas organisé courant mars 2010.

Pour avoir des renseignements complémentaires sur le fonctionnement de l'Association «**Gymnastique Volontaire Masculine**», vous pouvez contacter M. DAUCHET par téléphone au 03 27 85 84 38 ou par Email : mdauchet@hotmail.fr ou M. TOURNAY (secrétaire) au 03 27 76 08 10 ou par Email : pierre.tournay@orange.fr

Membres du bureau :
Président : Jacques DAUCHET
Vice président : Jérôme BANS
Secrétaire : Pierre TOURNAY
Trésorier : Jacques BESIN

Cotisation de 15 euros pour l'année, inscription possible en cours d'année.



Une partie des adhérents



Un coup de jeune pour la salle Paul Bert !

Edifiée il y a bientôt 60 ans, cette salle avait subi une rénovation en 2000 (pose d'un sol sportif de dernière génération et remise en peinture de l'ensemble des locaux) ainsi qu'une mise en conformité vis à vis des normes de sécurité.

Depuis quelque temps, la toiture présentait des faiblesses en terme de fuites.

Aussi, fut-il décidé, l'été dernier, de remplacer celle-ci par une toiture isolante. De même, les menuiseries ont été remplacées par des fenêtres à double vitrage... Tout ceci par un souci d'économie en terme de chauffage.

Lors des congés de Noël et afin de minimiser la gêne, les services techniques ont donné une dernière touche à ces travaux en assurant les différentes finitions : plaques de plâtre et peintures.

Dorénavant, les nombreux utilisateurs de cette salle pourront s'adonner à leur passion dans un cadre agréable et adapté !

Fançois-Xavier BRIQUET
Responsable du Service des Sports

La salle Paul Bert rénovée

Le Tennis Club Caudrésien

Le Tennis Club de Caudry est né dans les années 50. Mais c'est par un courrier en date du 13 avril 1973 que l'Association «Tennis Club Caudrésien» était déclarée officiellement auprès de la sous-préfecture de Cambrai. Officiellement le TCC fête donc cette année ses 36 ans d'existence. Ses installations comprennent 2 courts intérieurs en «terbal», 2 courts extérieurs en terre battue et un court extérieur en synthétique type «Darmon».

Le TCC compte à ce jour 125 licenciés, répartis entre le tennis loisirs, le tennis de compétition et les élèves de l'école de tennis.

L'ÉCOLE DE TENNIS, ouverte aux filles et garçons de 7 à 18 ans, est animée par trois initiateurs diplômés et supervisée par un entraîneur de haut niveau. Ses cours sont divisés en plusieurs groupes établis en fonction du niveau des joueurs selon qu'ils sont débutants ou ayant déjà pratiqué. L'école de tennis a pour but, avant tout, de faire découvrir le tennis aux jeunes pour qu'ils puissent pratiquer ce sport comme loisir et pour les meilleurs d'entr'eux qui le souhaitent entrer dans une des 7 équipes de compétition.

Le TCC est présent dans les compétitions régionales et départementales : -

L'ÉQUIPE PREMIÈRE FÉMININE évolue en 6^{ème} division du championnat régional et pour la cinquième année consécutive elle monte d'une division : particularité de l'équipe féminine : les filles n'ont pas perdu un match de double depuis 5 ans!

L'équipe première masculine évolue en 3^{ème} division du championnat régional, les équipes 2 et 3 en championnat départemental.. Les équipes jeunes, 13/14-15/16-17/18 évoluent en championnat Hainaut.

Le TCC organise chaque année 2 tournois officiels homologués par la Fédération Française de Tennis : en octobre, ouvert aux seniors hommes et femmes et en janvier dans le cadre du circuit Gayant «BINBIN» ouvert aux jeunes de 7 à 18 ans. Le tournoi seniors qui vient de se dérouler du 3 au 25 octobre derniers a accueilli 122 compétiteurs, venus des différents clubs de la région, (Maubeuge, Valenciennes, Saint-Saulve, Somain, Cambrai, Neuville Saint-Rémy, Landrecies, Le Cateau, Walincourt, Bohain, Lieu Saint-Amand, Avesnes les Aubert et Albert) et a vu, et ce pour la 2^{ème} année consécutive, la finale 3^{ème} série se disputer entre deux Caudrésiens : Grégory TRIZZA, entraîneur du TCC et Julien BOITELLE initiateur au sein de l'école de tennis, Grégory TRIZZA l'emportant en 3 sets très disputés.

D'autres Caudrésiens se sont illustrés au cours de ce tournoi :

-Fanny LETEMPLE, vainqueur en 3^{ème} série dames,

-Nathalie MERESSE, vainqueur en 4^{ème} série dames

-Alain GAILLARD, vainqueur en + de 35 ans

-Jean-François POUPART associé à Stéphane LEVEQUE (initiateurs tous les deux au sein de l'école de tennis) vainqueurs de la finale double messieurs.

Un grand bravo aux autres membres du club qui ont disputé ces matchs avec plus ou moins de réussite, mais l'essentiel étant de participer. Ces champions démontrent combien les cours dispensés chaque semaine sont efficaces.

Pour tout renseignement concernant le club, l'école de tennis et les compétitions disputées, appeler le 03 27 85 38 39 ou consulter le site internet du club : www.tennisclubcaudresien.free.fr, vous y trouverez toutes les informations sur les tournois, les compétitions interclubs, les compétitions des équipes, photos, etc... ou venez nous rencontrer tous les vendredis de 18h à 20h : une permanence est assurée au Club House.

Tennis-Club Caudrésien

Stade Louis-Sandras
235, rue Henri-Barbusse
59540 Caudry
☎ 03.27.85.38.39



DIMANCHE 04 AVRIL 2010 10^{ème} RAID VTT de la DENTELLE

Organisé par le VTT Club Caudry-Audencourt
Accueil et inscriptions dès 7h. Pré-inscriptions samedi 3 avril
du 14h à 17h au lieu de départ (place d'Audencourt)
ou par courrier

Ravitaillement sur les 4 parcours proposés

parcours : 15 - 30 - 45 kms : Départ 9h

parcours : 70 kms : Départ libre

Participation 5€ (4€ si pré-inscription)

Spécial 10 ans ! : un cadeau souvenir
pour chaque participant !

Le Club le plus représenté depuis 3 ans
se verra attribué un trophée.

Poste de nettoyage - café et chocolat offerts avant le départ

Récompense et Tombola à l'arrivée (dont 2 VTT)

Renseignements au 06 50 56 89 06 (le président)

ou au 06 66 00 99 74 (le trésorier)

36



DIMANCHE 04 AVRIL 2010 6^{ème} RANDONNÉE PEDESTRE Organisée par le VTT Club Caudry-Audencourt

Accueil et inscription dès 7h

2 parcours : 5 et 10 kms

Départ Place d'Audencourt à 9h10,
pré-inscription le samedi 3 avril de 14h à 17h au lieu de départ.



Récompense et tombola à l'arrivée (nombreux lots)
Café et chocolat offerts avant le départ.

Participation 2€ 35

➔ renseignements auprès
du président au 06 50 56 89 06
et/ou du secrétaire : 06 66 00 99 74

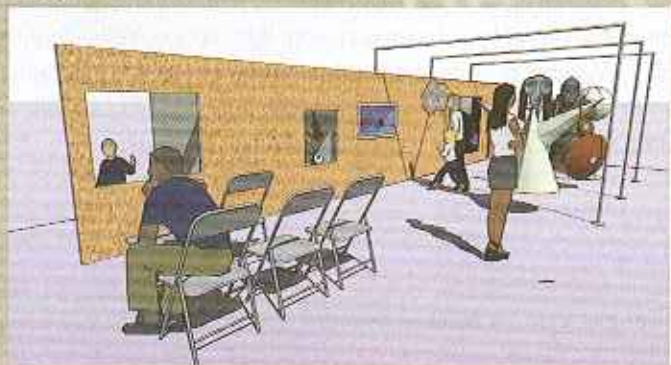


15 - 30 - 45
ou 70 kms



« 20 ans, 20 villes » passe par Caudry du 30 janvier au 11 février 2010.

Conscient de la mission de maillage culturel du territoire, le Centre Régional de la Marionnette a voulu mettre l'accent sur sa vocation régionale. À l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la construction du théâtre de marionnettes de Ronchin, premier théâtre en France construit pour la marionnette, le Centre Régional de la Marionnette en Nord/Pas-de-Calais qui l'occupe, met en place un concept particulier de présence sur les territoires de la région.



Sous l'appellation : "20 ans - 20 villes", il s'agit de proposer :

- 1 exposition Interactive "Rétrospective 20 ans" (espace 12m x 10m minimum) d'après une scénographie de l'architecte lillois Frédéric Olek, soutenue par des livrets d'accompagnements. Cette exposition permet de montrer l'évolution des créations de la compagnie mais aussi de faire participer les visiteurs, devenus acteurs, grâce à un espace-castelet destiné à la manipulation des différentes techniques de marionnettes (galnes, marottes, à tringle, à fils...).
- Les livrets de visite de l'exposition, que chacun peut conserver, incitent les visiteurs à entrer dans le monde de la marionnette de façon ludique.
- 7 visites guidées sont assurées pendant la durée de l'exposition.

Les cinq spectacles « phares » sont les créations d'il y a 20, 15, 10 et 5 ans, côtoyant celle de l'année 2008.

- 1 représentation du spectacle "le Chapiteau rouge"
- 1 représentation du spectacle " Géants de Flandre et d'ailleurs"
- 1 représentation du spectacle "Les aventures de Gouttelette"
- 1 représentation du spectacle "La Ferme des animaux"

Des animations pédagogiques pendant la manifestation sont réservées aux enfants, d'autres aux adultes, d'autres enfin donnent aux parents et grands-parents l'occasion d'ajouter leurs savoir-faire à ceux de leur progéniture, reflet de leurs imaginaires conjugués.



Toutes ces manifestations ont lieu au pont des Arts et au théâtre de la ville, elles sont organisées en partenariat avec l'association « Avenir Jeunes » et le (Centre Social Blanqui, Ronsard et Négrier)

Renseignements et réservations :
03 27 76 26 75

Centre Régional de la Marionnette

3, rue Vincent Auriol 59790 RONCHIN - Tél. : 03.27.20.53.48.79 - Fax : 03.20.52.83.85
email : CmarionNet@aol.com - Site : www.marionnettes-ronchin.fr

SCÈNES MITOYENNES

SAISON CULTURELLE 2009 / 2010



Sortez avec les Scènes Mitoyennes ! Prenez du plaisir en découvrant des artistes talentueux, changez-vous les idées avec des spectacles variés et de grande qualité et respectez votre budget loisirs grâce aux tarifs à 7€ pour un très grand nombre. Proches de vous et choisis pour vous, voici les prochains rendez-vous au théâtre de Caudry :

COUP DE CŒUR :

DAVY SICARD - World Music
Vendredi 5 février à 20h30
7 et 13€

Récompensé meilleur ARTISTE Afro-Caribéen de l'année 2009 !



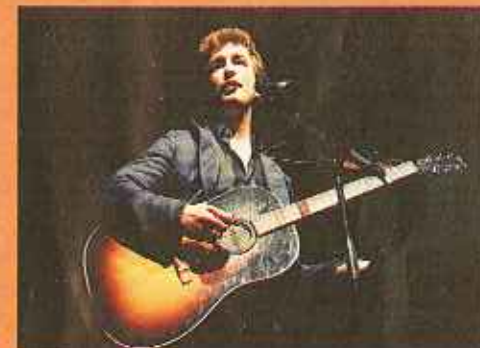
RAVEL PROJECT (US) - ballet contemporain
Samedi 6 mars à 20h30
9 et 15€

Une compagnie aux qualités techniques et physiques reconnue internationalement.



RENAN LUCE - chanson
Mercredi 10 mars à 20h30
28 et 37€

« La lettre », « Les voisins », « repenti »... un artiste chaleureux et communicatif.



CREATION DE LA COMPAGNIE JOKER :

LA REPETITION - théâtre Commedia dell'arte
Vendredi 26 mars à 20h30
7 et 13€

+ mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 : répétitions publiques gratuites à 18h !
Renseignements au : 03 27 70 09 60

AU FIL D'ŒDIPE - théâtre et marionnettes
Jeudi 1^{er} avril et vendredi 2 avril à 20h30
7 et 13€

Après le succès d'« Une Antigone de Papier », voici le 2^{ème} volet d'un mythe incroyable où le spectateur est au cœur de l'histoire et du décor.



NICOLAS JULES - chanson
Vendredi 23 avril à 20h30
7 et 13€

Sans doute la révélation musicale 2010, tout simplement géniale !



Réservations :
Office du tourisme de Caudry et Cambrai + www.ticketnet.fr + billetterie sur place les soirs de spectacle.
Renseignements : 03 27 70 09 60

Le Musée des Dentelles et Broderies présente

Que se passe-t-il au Musée cette année ?

En 2010, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies se fait l'écrin de la couture du XX^{ème} siècle et de la haute-couture contemporaine.

Caudry labellisé « Ville et métier d'art », principal pôle dentellier français avec Calais, fabrique depuis 150 ans les plus belles dentelles mécaniques destinées à la robe de soirée, de cocktail et haute-couture.

Lors de l'exposition « Rêves de dentelle, Dentelles de rêve » présentée du 22 janvier 2010 au 22 janvier 2011, le musée caudrésien des Dentelles et Broderies illustre l'univers luxueux de la mode en présentant ce qui caractérise par excellence la dentelle de Caudry et le vêtement féminin : la ROBE.

Cette exposition retrace un siècle de création dentellière caudrésienne au travers d'échantillons de dentelle.

La « Petite robe noire », ambassadrice de la féminité, dévoilera ses charmes sur un siècle de mode, de 1910 à nos jours.

Et parce que la dentelle évoque à un large public le rêve et l'envie, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies a sélectionné dans sa collection, des robes de créateurs et de grands couturiers pour restituer aux visiteurs « les robes de princesses », comme ils les nomment le plus souvent, et ainsi présenter l'ensemble de l'activité dentellière contemporaine.

Sous forme de triptyque, l'exposition s'articule en trois volets pour accueillir en son sein deux artistes, Béatrice Douillet artiste-décoratrice et Emmanuelle Dupont brodeuse-sculpteur, ainsi qu'un partenariat avec l'école de la chambre syndicale de la couture parisienne.

Le temps d'un rêve, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies vous invite à découvrir et observer autrement les dentelles mécaniques fabriquées à Caudry, créées pour parer les femmes du monde entier.

Les expositions de 2010

« Bidouillages Baroques »

par Béatrice Douillet - Artiste décoratrice
Du 22 janvier au 16 mai 2010 le Musée reçoit Béatrice DOUILLET, créatrice d'anges étranges et autres fantaisies baroques.

L'artiste expose son regard, décalé et ludique, sur le patrimoine dentellier caudrésien et présente neuf pièces de ses « bidouillages baroques ». Depuis son enfance, Béatrice Douillet a toujours eu une passion pour ce qui est considéré comme insignifiant ou bon pour la poubelle. Elle gardait tout... Au fil des années, elle amasse un trésor où le textile, dont les dentelles et broderies, occupe une large place.



« J'ai encore perdu mes clefs » (60x45 cm)

Associés à des boutons, capsules et autres zinzins et objets trouvés, elle les assemble par collage ou couture afin de raconter ses émotions : ses joies, ses colères, sa peine ou ses revendications diverses et variées...

Béatrice DOUILLET emprunte alors comme mode d'expression la forme d'icônes et d'ex-voto laïques, pour que ces rebus ressuscités atteignent enfin le sacré.

« Rêves de dentelle pour Robes de rêve »

Du 19 mai au 03 octobre 2010 (voir texte de présentation à gauche)

« Jardin imaginaire »

par Emmanuelle Dupont, brodeuse - sculpteur

Du 06 octobre 2010 au 22 janvier 2011
Le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies accueille Emmanuelle Dupont, jeune brodeuse lauréate du prix Liliane Bettencourt pour « L'intelligence de la main 2008 » à l'occasion d'une somptueuse exposition de ses sculptures et bijoux textiles haute-couture.

L'univers de l'artiste prend source dans le monde végétal, de l'hybridation. Un univers de trompe l'œil, où le vrai et le faux se mêlent, se confondent, s'interrogent. Emmanuelle Dupont n'a pas pour habitude de travailler à partir de dessins préparatoires. C'est donc sur la base d'échantillons de dentelle leavers fabriquée à Caudry, que l'artiste réalise, grâce à son talent de brodeuse, des créations de bijoux uniques pour cette exposition. Ces pièces, parfois mises progressivement en volume, donnent lieu à de véritables sculptures textiles pour, comme le souhaite l'artiste « sortir la broderie du carcan de l'ornementation ».

les incontournables de 2010

Défilé de lingerie en broderie « Secret d'Eva »

Vendredi 12 février 2010 à 19h - Entrée gratuite.
La broderie fait également partie des richesses du patrimoine caudrésien. Généralement destinée à l'ameublement, elle est aussi créée pour l'habillement et la lingerie de luxe.

Afin de dévoiler ce savoir-faire à un large public, la société de broderie Pierre BRACQ en partenariat avec le musée, vous invite à assister à un défilé de lingerie de leur marque « Secret d'Eva ». La particularité de cette maison est de créer et fabriquer les broderies pour ensuite les transformer en articles de lingerie.

Une démarche rare et un superbe savoir-faire à découvrir.
Accueil du public à partir de 18h, possibilité de visiter l'exposition temporaire.
Défilé de 19h à 19h45, réservation obligatoire dans la limite des places disponibles.

Un artiste au musée

Les 13 et 14 mars de 14h30 à 18h - entrée gratuite
En partenariat avec le site de l'Abbaye de Vaucelles et à l'occasion de leur manifestation « Les Rêves d'Orchidées », le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies ouvre son atelier à Béatrice Douillet, qui exposera du 22 janvier au 16 mai. Lors de cet unique moment d'échange avec le public, l'artiste réalisera une performance en concevant sur place un tableau dédié au printemps et à Dame Nature, avec les modes d'expression qui caractérisent son œuvre.

Nuit des Musées

Samedi 15 mai à 20h30 - entrée gratuite
À l'occasion de cette manifestation internationale, la troupe propose d'évoquer la dentelle par les mots et vous invite à une lecture sensible et sensuelle, où il sera question de pleins et de vides ; de dentelle et de multiples évocations et rêveries qu'elle suscite...

Fête des Tullistes

Dimanche 18 juillet 2010 à 15h30 et 16h30 - entrée gratuite
Chaque année la ville de Caudry organise une grande fête populaire mettant à l'honneur son patrimoine dentellier. Pour suivre cette tradition, le musée accueille Aimé GABET, figure emblématique des fêtes caudrésiennes depuis des générations. Pour les Caudrésiens et tous les visiteurs, Aimé chante et conte la vie des ouvriers de l'industrie dentellière, en reprenant des poèmes, des récits et des chansons extraits de ses archives personnelles.

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010 de 14h30 à 18h entrée gratuite.

Durant ces deux jours, la place des Mantilles vivra au rythme des défilés couture et des démonstrations d'un savoir-faire unique dans le nord de la France. Des ouvriers de l'industrie dentellière, membres de l'association du musée vous accueilleront pour échanger sur leur savoir-faire et réaliser des démonstrations sur la fabrication de la dentelle.

Afin de promouvoir l'activité dentellière actuelle, le musée organise et propose quatre défilés en partenariat avec l'école de la chambre syndicale de la couture parisienne.
Défilés 16h et 17h - entrée gratuite. Dans la limite des places disponibles.



Espace boutique À l'issue de votre visite, la boutique du musée vous accueille.

Chaque visiteur pourra y trouver un souvenir de son passage, un cadeau parmi de nombreux articles en dentelle leavers, broderie ou guipure : nappes, napperons, sets de table, étoles, mantilles, coupes de dentelles leavers, rideaux brodés ou chemins de table au mètre, etc... ceci dans une large gamme de prix.
L'espace boutique, c'est également une vitrine consacrée à des créateurs qui, régulièrement, y déposent des pièces uniques en dentelle et broderie : broches, pendentifs, écharpes, carnets de bal...
De plus, pour aider celles qui désirent se faire confectionner une robe de mariée d'exception ou un vêtement unique, bénéficiez du service auprès d'une hôtesse d'accueil qui pourra effectuer une recherche et trouver la dentelle de vos rêves.

Les rendez-vous à ne pas manquer : Les Ventes exceptionnelles

Le vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 avril 2010
Le samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010
De 14h30 à 18h samedi et dimanche
De 14h00 à 17h le vendredi, entrée libre

Renseignements
Contact : Mme GLACET
Tél : 03.27.76.29.77
e-mail : musee-dentelle-caudry@wanadoo.fr

Quand le Musée expose un photographe, ami d'un humoriste ...cela donne :

Tango et Gotan



C'est l'intitulé tout aussi savoureux que mystérieux de l'exposition mise en place par deux compères du landerneau artistique caudrésien. Pascal Auvé, le photographe, et Jacques Grassart, sous sa casquette d'artiste singulier, se sont associés pour offrir à vos regards le produit de leur fusion artistique. Pascal, l'esthète du cliché, a saisi sur le vif les évolutions de pointures du tango aux Scènes Mitoyennes. Il les a transmises à Jacques, le caricaturiste, pour que celui-ci interprète ces somptueux clichés en noir et blanc dans une facture colorée, mêlant graphisme, verlan, calembours, contrepèteries, etc. Leur objectif commun : surprendre le public en provoquant la confrontation de deux univers virtuellement différents. D'une part, celui de la photo obéissant à des normes académiques très strictes, reflétant le monde intransigent de la danse quant au processus d'apprentissage. D'autre part, celui de la caricature, aux antipodes de l'académisme, totalement déjanté, vecteur de fantasmes inassouvis...

À déguster sans modération !
Infos pratiques: Du 10/02 au 11/04
28 œuvres seront visibles par couplage au rez de chaussée.
Renouvellement des œuvres vers milieu mars.



Conférences et animations 2010

Samedi 23 janvier à 17h - Atelier de jardinage
 au Centre Socio-Culturel, 24 rue de la République à Caudry
Thème : « Saveurs et vertus des légumes d'autrefois »
 Animé par M. Philippe MERLIN

Samedi 10 avril à 9h30 - Atelier de jardinage
 chez M. Hubert GAVE, Horticulteur - GAEC DES CAMPANULES, rue Scie à Clary (à Clary, direction Bertry)
Thème : « Le Fleurissement de printemps et d'été »
 Conseils Techniques pour réussir jardinières, massifs, parterres fleuris...

Samedi 24 avril à 15h - Atelier proposé avec le club des jardiniers de Fontaine au Pire
 à la Salle des Fêtes de Fontaine au Pire
Thème : « Les fruits rouges : fraises, framboises, mûres... »
 Animé par M. Philippe MERLIN
Atelier suivi d'une bourse d'échanges de 16h30 à 18h
Troc de graines, semis, plants, boutures...

Dimanche 13 juin - Sortie groupe en co-voiturage
Thème : « Nature, Découverte, Culture »
 Départ à 8h Place des Mantilles.
 Restaurant le midi (20€ environ).
Nombres de places limité, réservation obligatoire au 03 27 85 01 40 après 18h.
Découverte de lieux pittoresques au coeur de l'Avesnois : la Ferme de Fermont, le Moulin des Bois Jolis, l'Atelier du Verre, la Maison du Bocage, la Chapelle Notre Dame des Haies.

Retrouvez nos prochains rendez-vous dans le Dialogue 52

« Un jardin, même tout petit, c'est la porte du paradis. »
 Marie Angel

Les Jardiniers Caudrésiens - Club local des Jardiniers de France
 Maison des Associations, 64 bd Jean Jaures
Contact club
renseignements et adhésions :
 M. Michel Delmaire, correspondant local des Jardiniers de France
 Tél. : 03.27.85.01.40

Histoire du Paradis des Jardiniers

Au temps jadis ici paissaient de beaux bovins,
 L'herbe grasse et riche, par leur langue, arrachée
 Nourrissait en bon lait, les quatre-vingt bambins
 De l'impasse parallèle, vivifiant leur santé.

Dans la valse du temps, les aléas d'la vie
 Ont bousculé les moeurs. Les dolents ruminants
 Laisserent place au foin, offrant cette prairie
 Aux multiples garennes et au bel alezan.

Pas saugrenue l'idée, et du premier édile
 Passionné de nature, d'y voir un potager-
 Aussi du président des jardiniers en ville-
 Germée avant les graines, l'envie fut propagée.

Les demandes affluèrent, les parcelles louées,
 Les engins mécaniques assainirent le sol.
 Tous ingénieux, les hommes tracèrent des allées,
 Bâtirent des abris, chacun remplit son rôle.

Entrons et regardons ce superbe vitrail :
 Produit d'un beau soleil et de ces mains expertes,
 De l'homme courageux, formidable au travail,
 Distinguons les couleurs du choix de la main verte.

Au bout d'allée centrale, au pied du grand abri
 Les ides virevoltent dans le grand aquarium,
 Impassibles aux regards amusés et conquis.
 Après tout et enfin, n'est-ce pas le summum?

Jeunes, qui êtes cultivés, cultivez donc la terre,
 Goûtez tous ces légumes poussant dans cet enclos,
 Dans l'arbre la mésange, l'alouette dans les airs
 Charmeront vos loisirs. Optez pour la vie bio !

*Des vers en vert, pour Monsieur le Maire
 Du vert en vers, pour Monsieur DELMAIRE
 Des vers en terre, pour une bonne terre...*

Francis LESAGE
 Printemps 2009

NB : Le Maire étant M. Guy Bricout
 Le Président, M. Delmaire

Que s'est-il passé à l'OMC ?

C'est le 27 septembre qu'a été inauguré le 33^{ème} Salon d'Automne; toujours plus grand, toujours plus beau, à l'image des ambitions de son organisateur Maurice BRICOUT. Le cru 2009 accueillait un panel d'artistes aussi talentueux que diversifié avec des exposants venus de toute la région mais également d'au delà du département et même du sud de la France (Photos 1, 2 et 5). De nombreux ateliers de l'Office Municipal de la Culture étaient représentés, et lors du vernissage, Monsieur Philippe SAELENS animateur de la section reliure a eu le plaisir de remettre à Monsieur le Maire une édition reliée par ses soins de l'intégralité des numéros de Dialogue depuis sa création, ainsi que de la Caudriole, revue littéraire produite au sein de l'OMC (Photo 3).

Déjà l'édition 2010 est en préparation avec une nouvelle appellation : « Salon des Arts de Caudry » et peut-être un vernissage le samedi dans l'après-midi; alors tous au travail pour que le cru 2010 soit encore meilleur, mais est-ce possible?

Concours de vitrines

En prélude au Salon d'Automne, un concours de vitrines a été organisé en partenariat avec les peintres caudrésiens et les adhérents de l'atelier peinture animé par Maurice BRICOUT et les commerçants caudrésiens volontaires.

La liste des énigmes fut alors remise aux personnes désireuses de concourir. Pour elles à charge d'identifier chaque toile à l'aide de la dite énigme.

Une quarantaine de personnes ont participé, ce qui a généré des allées et venues en ville. 15 personnes ont été récompensées le 2 octobre dernier à la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville de Caudry (Photo 4). Des places de spectacle et de cinéma furent ainsi gagnées, les 1^{er} et 2^{ème} prix étant un abonnement d'un an au cinéma et une toile offerte par Maurice BRICOUT.

Téléthon 2009

Comme chaque année, l'Office Municipal de la Culture s'est engagé dans l'action en faveur du téléthon grâce à la participation des ateliers soie et porcelaine animés par Madame MATTEZ et l'atelier de Maurice BRICOUT ce qui a permis de récolter la somme substantielle de 1100€ et tous nous vous disons un grand merci !!! (Photo 6).

Régine Dhollande,
 Présidente de l'OMC

Christiane Marando, Conseillère Municipale
 Maurice Bricout, organisateur du salon,
 Bernard Poulain, Conseiller Municipal,
 Guy Bricout, Maire
 Jean Bajodek, Directeur Général des Services,
 Régine Dhollande, Adjointe et Présidente de l'OMC
 Agnès Bôranger, Adjointe et Manager de Ville
 Laurence Saydon, Proviseur du Lycée Jacquard
 et Adjointe à la Culture de la Ville de Cambrai



6



2



3



5

Questions pour un Champion

Dimanche 14 Février 2010

Club Questions pour un Champion de Caudry
4^{ème} Tournoi

à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel

Place des Mantilles (à côté du cinéma)

PROGRAMME : - de 9H. à 9H.45 : accueil et café

- 10H. : début des parties

- de 12H. à 13H.30 : petite restauration proposée sur place

- de 13H.30 à 18H. : suite des qualifications, ½ finales et finale

PRIX : entrée gratuite pour les spectateurs

Inscription tournoi : 6€



calendrier



- * Samedi 6 mars de 8 h à 12 h
- * Dimanche 7 mars de 8 h à 12 h
- * Samedi 29 mai de 8 h à 12 h
- * Dimanche 30 mai de 8 h à 12 h
- * Mardi 27 juillet de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- * Mardi 10 août de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- * Samedi 30 octobre de 8 h à 12 h
- * Dimanche 31 octobre de 8 h à 12 h
- * Mardi 28 décembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

UNE URGENCE VITALE



Association pour le DON DE SANG
bénévole de la région de CAUDRY
Siège social : 37, rue de la Paix - Caudry



Naissances

Puisse la présence
de ce petit ange
transformer votre
existence
et marquer
le début
d'une belle
histoire...

- 07/09/2009 Enzo BOUNAGA
- 08/09/2009 Ryan ZIDOURI
- 10/09/2009 Lillie DELOBEL
- 14/09/2009 Ambre MARTIN
- 14/09/2009 Rémi NOGUEIRA GONCALVES
- 17/09/2009 Maxandre FONTAINE
- 18/09/2009 Axel URBAIN
- 19/09/2009 Evan GABET
- 22/09/2009 Mathéo PRUVOT
- 24/09/2009 Evan LERNON
- 25/09/2009 Lison ZULIANI
- 28/09/2009 Antoine BERQUET
- 28/09/2009 Zélie BERQUET
- 01/10/2009 Lola VERKEMPINCK
- 01/10/2009 Rémi LEVEAUX
- 01/10/2009 Lucie GOBEAU
- 14/10/2009 Jennifer JEGAT
- 19/10/2009 Louna MAUBORGNE
- 19/10/2009 Lukas PLOUCHART
- 21/10/2009 Baptiste MELON
- 22/10/2009 Louka VINOY
- 23/10/2009 Youiness FITZNER

- 29/10/2009 Enzo DUEZ
- 31/10/2009 Célia WIART
- 01/11/2009 Corentin BARUZIER
- 01/11/2009 Maxime VANDENHENDE
- 05/11/2009 Anna FILIPOWSKI
- 09/11/2009 Naïm COLLÉ
- 09/11/2009 Coralie FONTAINE
- 10/11/2009 Nathan DHAUSSY
- 10/11/2009 Lucie FAUVAUX
- 13/11/2009 Martin MOLLET
- 14/11/2009 Louis ALLONSIUS
- 14/11/2009 Maxence GIVRY
- 14/11/2009 Laurine MASSON
- 14/11/2009 Julian RODRIGUEZ
- 16/11/2009 Ciana LEFEBVRE
- 17/11/2009 Louna LEGOEUL
- 19/11/2009 Clara LESEC
- 21/11/2009 Valentine BRACAVAL
- 21/11/2009 Océane GABET
- 22/11/2009 Maxime BOURDON
- 22/11/2009 Timothée COQUELLE
- 23/11/2009 Mathilde TOILLIEZ

- 24/11/2009 Tom IMPENS
- 28/11/2009 Elouan BOURGEOIS
- 29/11/2009 Florine POURÉ
- 29/11/2009 Malone CARLIER
- 30/11/2009 Gabin BÉCAR
- 30/11/2009 Rudy FOSTIER
- 05/12/2009 Mathéo DEBAILLEUX
- 02/12/2009 Nino SIMONS
- 07/12/2009 Nathan BROUETTE
- 08/12/2009 Mathéo CARRON
- 09/12/2009 Lee-Roy QUANDALLE
- 10/12/2009 Lily PREUX
- 12/12/2009 Kévin BUGÉ
- 13/12/2009 Axel DAMIE
- 13/12/2009 Lylyan BRIKIZ
- 13/12/2009 Anissa MESSAOUDI
- 15/12/2009 Léo COUVEZ
- 15/12/2009 Charlotte DEBEER
- 16/12/2009 Léa DUROT
- 17/12/2009 Jade DELSARTE
- 20/12/2009 Nolan VANAECKER
- 23/12/2009 Colline COURBET

La Ville de Caudry & les Seniors d'Albert Schweitzer proposent :

- 14 Février 2010 *Thé Dansant de la St Valentin*
à l'Espace Schweitzer - 20 avenue Jules Guesde
Animé par Dess TROMPET
Renseignements : 03 37 85 28 93

- 24 Mars 2010 *Thé Dansant de Printemps*
à l'Espace Schweitzer -
20 avenue Jules Guesde
Animé par «Christelle & Laurent»
Renseignements : 03 27 85 28 93

Dimanche 7 MARS 2010 de 7h à 17h

Brocante - Vide Grenier

Caudry - Audencourt

MAYET (SARINE)

Prix : 1,50€ le mètre
Vente d'objets neufs interdite

Réservation au 03.27.75.05.22

SALON DU MARIAGE & DE L'ÉLÉGANCE

Salle des Fêtes du Pôle Culturel

SAMEDI 27 Février 2010 de 14H30 à 19H

DIMANCHE 28 Février 2010 de 11H à 19H

Deux défilés de mode avec des tenues de cérémonies, de la lingerie, des robes de mariée et des robes de dentelle, le 28/02 de 15H à 17H30.

Entrée gratuite. Venez nombreux ...

Agnès Béranger
Manager de Ville

Brigitte PRUVOT
Présidente de l'UCAC

Le Service Enfance et Jeunesse à l'intention d'organiser une sortie au Salon de la Moto à Pecquencourt les 27 ou 28 Mars 2010. Cette sortie serait orientée pour les 18-25 ans Caudrésiens.

Le prix demandé serait de 5€.

Afin de mettre en place la meilleure organisation, il vous est possible dès maintenant de prendre contact avec M. DOREMUS à l'adresse mail suivante :
tdoremus@mairie.caudry.fr

ou par téléphone au 06 07 16 49 79 afin de réserver votre place ou d'obtenir de plus amples renseignements.

Mariages

"Ton Amour est dans ma vie
comme un roseau dans les bras du vent"

- 19/09/2009 Dominique LEGARD - Andrée DORIGNEUX
- 26/09/2009 Saïd SID - Valérie AFFLARD
- 03/10/2009 Daniel LERNON - Marie-Pierre TRÉMELET
- 03/10/2009 David PARENT - Isabelle GRATTEPANICHE
- 10/10/2009 Denis BELLEMBERT - Angélique DEGLAVE
- 10/10/2009 Christophe CLAISSE - Sophie DEVOUGES
- 10/10/2009 Rémy COLPIN - Karine POULAIN
- 05/12/2009 Stéphane DENIS - Cathy LECLERCQ

Décès

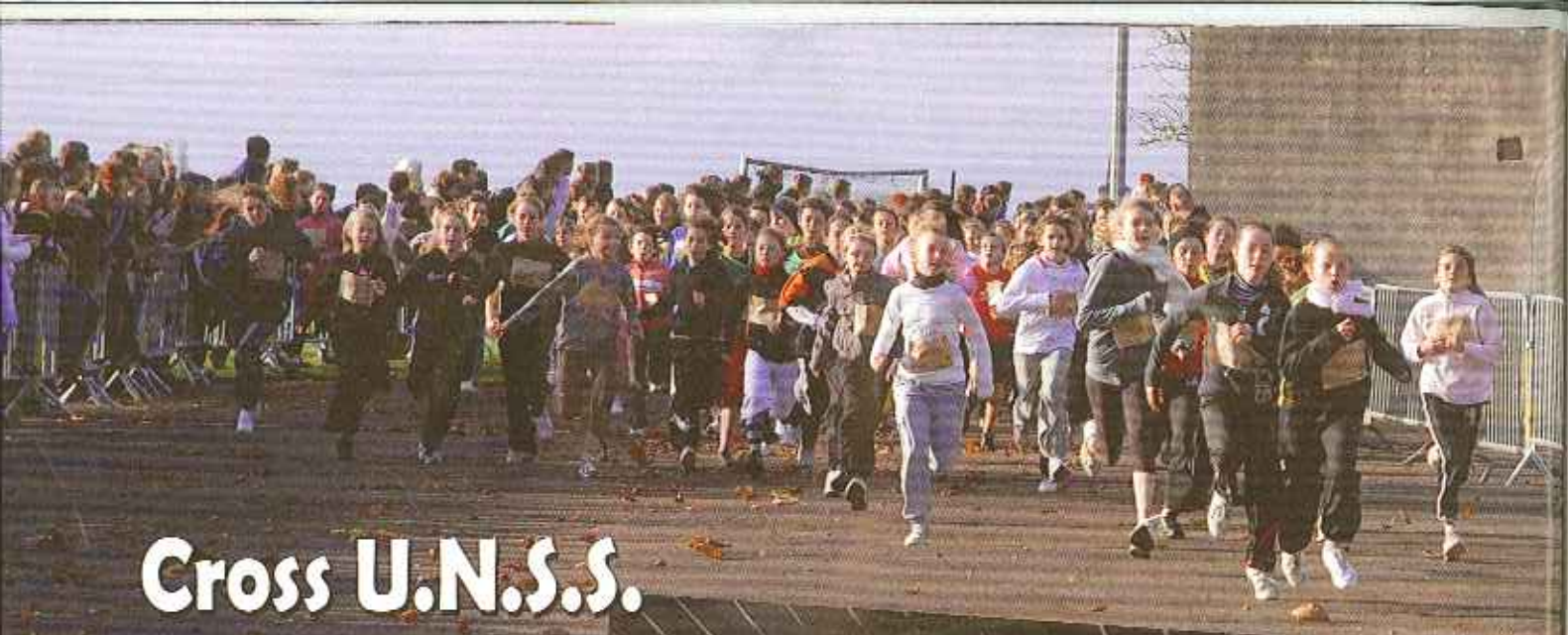
- 07/09/2009 Pierre BASIN 87 ans
- 09/09/2009 Claude PETIT 48 ans
- 11/09/2009 Jean RENARD 67 ans
- 14/09/2009 Jean BROCHARD 80 ans
- 15/09/2009 Annie DELAPORTE 52 ans
- 15/09/2009 Dominique SAUTIERE 53 ans
- 19/09/2009 Yvon DE SITTER 57 ans
- 23/09/2009 Claudette DELOBEL épouse DESSAINT 61 ans
- 30/09/2009 François ROCHE 85 ans
- 04/10/2009 Jacky GABET 61 ans
- 06/10/2009 Jacques GUIDET 70 ans
- 07/10/2009 Laurence DARRAS 48 ans
- 09/10/2009 Jean-François FORTUNE 55 ans
- 10/10/2009 Jean DESCHAVASSINES 72 ans
- 11/10/2009 Daniel MACHU 57 ans
- 11/10/2009 Zélie TISON Veuve BÉLOT 100 ans
- 12/10/2009 André GOFFART 89 ans
- 14/12/2009 Julien MORAS 87 ans
- 18/10/2009 Jacques SAINT MAXENT 66 ans
- 21/10/2009 Régis DESETTE 65 ans
- 21/10/2009 Olivier SARTIAUX 42 ans
- 26/10/2009 Odette DROMBY 81 ans
- 29/10/2009 Thérèse CUVELIER Veuve LAMOTTE 56 ans
- 02/11/2009 Franck BERNARD 52 ans
- 03/11/2009 Paul STOCLET 87 ans
- 05/11/2009 Joël LENGRAUD 42 ans
- 06/11/2009 Gérard ETHUIN 69 ans
- 09/11/2009 René DENIMAL 86 ans
- 09/11/2009 Giuseppe GIOVAGNOLI 62 ans
- 09/11/2009 Jacqueline NOEL épouse PLET 75 ans

Hommage à M. Michel DRUBAY ancien Conseiller Municipal

Le 28 novembre dernier, à l'âge de 82 ans, M. Michel DRUBAY nous a quittés. Marié en 1948 et père de 3 enfants, il exerça la profession de tulliste durant 32 années. Puis pendant 8 ans, il fut concierge au Centre des Impôts de Cambrai. Il avait pour passions sa famille et le jardinage.

Aimant sa ville et étant intéressé par la politique, Michel DRUBAY a été conseiller municipal chargé des travaux sous les 3 mandatures de M. Henri LEFEBVRE.

Monsieur DRUBAY laissera le souvenir d'un homme au grand cœur, très estimé des Caudrésiens. L'équipe de la rédaction présente ses plus vives condoléances à l'ensemble de sa famille.



Cross U.N.S.S.

Quelque 1 100 élèves de 11 à 20 ans ont participé tout au long des 12 courses qui se sont enchaînées le mercredi 18 novembre dernier au stade Louis Sandras, lors du cross de district. Cette année, c'est le collège Prévert qui s'est classé premier avec 156 participants, record de participation.

